

Les droits clandestins



RLQLN
Réseau des lesbiennes du Québec
Quebec Lesbian Network

RLQLN

Réseau des lesbiennes du Québec
Quebec Lesbian Network

Les droits clandestins

Les enjeux et les problèmes
de l'intégration des lesbiennes
dans les organismes communautaires
intervenant auprès des femmes

Une recherche demandée
par le
Réseau des lesbiennes du Québec
Quebec lesbian network

Étude rendue possible grâce à une contribution de
Condition féminine Canada

Cette enquête est un projet du
Réseau des lesbiennes du Québec
Québec Lesbian Network

(RLQ/QLN)

Organisme de défense et de promotion des droits des lesbiennes.

Enquête menée auprès d'organismes
dans trois régions du Québec:

la Montérégie,
l'Outaouais et
le Centre du Québec.

Recherche et adaptation: Diane Bélanger

Comité Consultatif:

Micheline Bonneau, Université du Québec à Rimouski

Lyne Bouchard, La coopérative Convergence

Line Chamberland, Collège Maisonneuve

Mise en page: Lorraine Hébert

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier les organismes et les lesbiennes qui ont accepté de participer à notre enquête. Sans leur précieuse collaboration, ce projet n'aurait pu être mené à terme.

Nous remercions également le comité consultatif pour ses judicieux conseils et commentaires tout au long du processus d'élaboration et de réalisation de l'enquête.

Nous tenons aussi à remercier Line Chamberland et Denise Veilleux pour leurs commentaires et leurs corrections apportés au présent rapport. L'auteure demeure cependant seule responsable de l'analyse produite dans ce texte.

Notons que ce rapport constitue la première étape du projet Les droits clandestins. La deuxième partie du projet consiste en un atelier de travail avec un organisme dans chacune des régions afin de dégager des pistes de solutions qui permettrait une plus grande intégration des lesbiennes et de leurs besoins.

Table des matières

1- Introduction	5
2- Problématique et méthodologie	6
3- Les besoins et les intérêts des lesbiennes	10
4- Les connaissances des organismes	13
5- La pratique des organismes	17
6- L'implication de l'intégration des lesbiennes dans ces organismes	23
7- L'expérience des lesbiennes dans les organismes	24
8- Conclusion	28
9- Bibliographie sélective	30

Introduction

Même si depuis les 30 dernières années le mouvement en faveur des droits des lesbiennes et des homosexuels a contribué à d'énormes changements au sein des sociétés occidentales, y compris le Québec, les lesbiennes (et les homosexuels) sont encore dans l'ensemble stigmatisé.e.s et, de ce fait, marginalisé.e.s, en dépit des lois qui, de plus en plus, leur reconnaissent certains droits¹.

Tributaires de l'**hétérosexisme**, soit « un système d'idées et de croyances qui suppose que l'hétérosexualité constitue le fondement de la société »², et de l'homophobie, c'est-à-dire la peur ou le mépris de l'homosexualité, cette stigmatisation et conséquente marginalisation se manifestent par des attitudes, des comportements et des pratiques, souvent inconscients, qui créent alors autant d'obstacles à la pleine insertion sociale, économique, politique et culturelle des lesbiennes³.

Or, puisque par définition les organismes communautaires sont des lieux de prise en charge individuelle et collective, il ne peut que s'avérer juste, voire nécessaire, de se pencher sur les obstacles à la pleine intégration des lesbiennes en leur sein. Dans une perspective de respect de la diversité des conditions des femmes, on aura alors aisément compris la pertinence d'une enquête sur les enjeux et les problèmes d'intégration des lesbiennes (et de leurs besoins et préoccupations) dans les organismes communautaires oeuvrant auprès des femmes⁴.

Par ailleurs, choisir d'explorer cette question dans trois régions du Québec, soit la Montérégie, l'Outaouais et le Centre du Québec, nous permet d'entrevoir les enjeux de cette intégration tels qu'ils se déploient dans le cadre de collectivités où la présence et la visibilité des lesbiennes (et de façon plus large des homosexuels et des lesbiennes) et de leurs institutions dans l'espace public est à toute fin pratique inexistante.⁵

¹ Pensons à la récente loi québécoise, communément appelée Loi 32, qui accorde aux couples de même sexe les mêmes droits et responsabilités que les conjoints de fait hétérosexuels.

² Collective lesbienne de l'Ontario, *L'homophobie et l'hétérosexisme.*, <http://www.francofemme.org/lesbiennes/HOMOPHOBIE.htm>, 24 mai 2000.

³ Voir *Des droits à reconnaître* sous la direction d'Irène Demczuck qui donne un bon aperçu des diverses facettes de cette stigmatisation et marginalisation.

⁴ De récentes études (en France, aux États-Unis et en Grande-Bretagne) ont remis en question la proportion souvent citée de 10% de la population féminine comme étant lesbienne. En effet, selon la période considérée, on évalue ce pourcentage comme étant nettement inférieur à 10%. Or comme la chercheuse Denise Veilleux fait valoir, en reprenant l'argument de la sociologue Brigitte Lhomond (1997) «la question du nombre est ... un faux problème, car il importe davantage de démasquer les rapports sociaux qui construisent les homosexuel.le.s en tant que minoritaires.», Denise Veilleux, *Veillir en marge, Les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées*, p. 78

⁵ Compte tenu des moyens financiers de ce projet, la proximité géographique à Montréal fut un facteur déterminant dans leur désignation.

Problématique et méthodologie

Afin d'identifier les enjeux et les problèmes de l'intégration des lesbiennes dans les organismes communautaires, il nous est apparu essentiel de mettre en lumière la pratique des organismes quant aux lesbiennes ainsi que la réflexion et l'analyse les guidant. Afin de mieux comprendre ces enjeux, il nous est également apparu primordial de connaître les besoins et les conditions des lesbiennes, leur expérience dans les organismes, ainsi que les raisons les motivant à les fréquenter ou non. Or, l'objectif intrinsèque de notre projet, son aspect novateur⁶, son échéancier relativement serré, l'étendue du territoire étudié et des facteurs liés à la nature clandestine de la vie des lesbiennes nous a amené à adopter pour ce projet une perspective exploratoire. Dans ce sens notre enquête a visé à jeter un éclairage sur les obstacles à la pleine intégration des lesbiennes dans les organismes communautaires et à suggérer des pistes de réflexion et de solution⁷. Dans les pages qui suivent nous donnons un aperçu de la méthodologie employée pour ce faire, mais avant nous offrons quelques définitions qui permettent de mieux comprendre les cadres conceptuel et socio-géographique de notre enquête.

Quelques définitions

Qu'entendons-nous au juste lorsque nous parlons « d'intégration des lesbiennes au sein des organismes communautaires intervenant auprès des femmes » ?

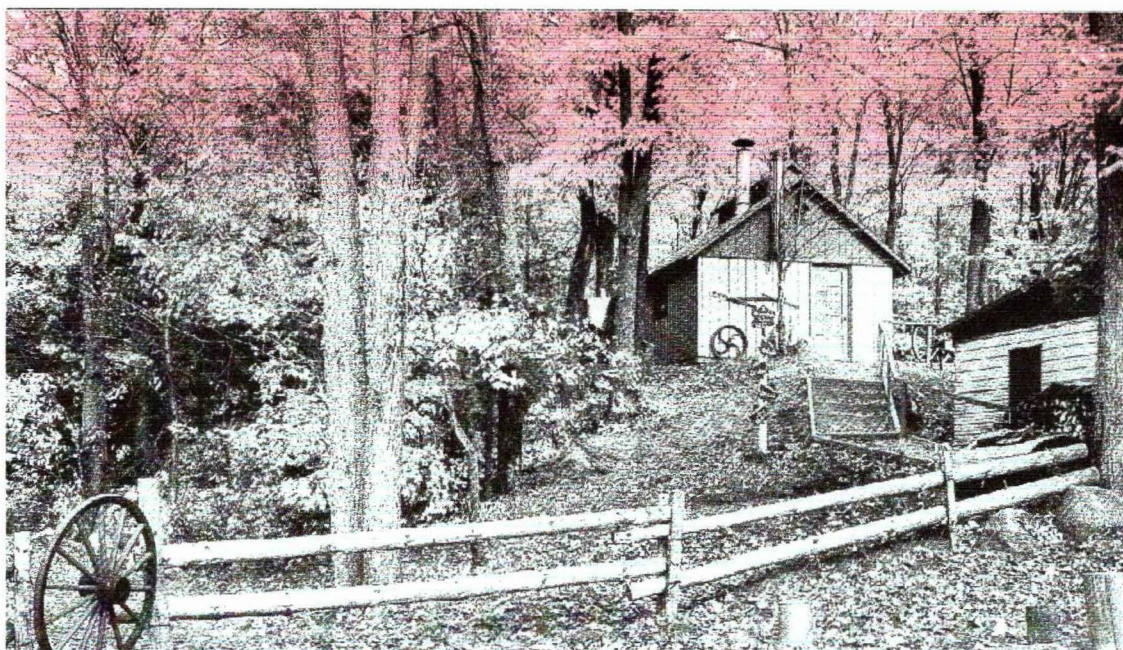
Or, par « lesbienne », nous entendons une femme qui a ou a eu une ou des relations amoureuses ou sexuelles avec une autre femme, qu'elle se définisse comme tel, comme femme gaie, homosexuelle, bisexuelle, ou qu'elle n'adopte aucune de ces définitions⁸.

Les organismes « intervenant auprès des femmes » sont ceux qui ciblent exclusivement les femmes ou qui de fait sont fréquentés en majorité ou exclusivement par les femmes. « L'intégration des lesbiennes » est ici comprise comme l'incorporation des lesbiennes comme individus à part entière dans les organismes, ce qui inclue forcément leurs besoins et préoccupations (que ceux-ci soient de nature sociale, culturelle, socio-économique ou politique) ainsi que leur incorporation dans les orientations, les approches et les analyses mêmes des organismes. Ces éléments conceptuels ainsi définis, situons maintenant les trois régions.

⁶ La sociologue Micheline Bonneau a mené, à la demande d'un organisme, une étude similaire dans la région du Bas St-Laurent de femmes, qui toutefois n'a pas été rendue publique.

⁷ Ce projet vise, dans un deuxième temps, à travailler de concert avec les organismes communautaires afin de dégager des solutions concrètes en utilisant les connaissances acquises.

⁸ Afin d'alléger le texte, nous avons opté pour le terme lesbienne. Nous ne signifions pas toutefois par ce choix que ces identités ou expériences sont identiques.



Ainsi, **la Montérégie**, qui occupe un vaste territoire situé dans le sud-ouest du Québec, est caractérisée par une forte urbanisation ainsi que par des milieux ruraux bien structurés. Les principales villes de l'espace urbain, dont Longueuil, St-Hubert et Brossard, sont situées aux abords de la rive sud du fleuve St-Laurent au sud de Montréal, constituant en cela une banlieue de Montréal. Plus de 40 % de la population montréalaise habite cet espace urbanisé.

Pour sa part, la région de **l'Outaouais**, qui est située à l'est et au nord de la rivière du même nom, est également caractérisée par un vaste territoire rural. Elle affiche aussi un visage fort urbanisé. En fait, si le territoire urbanisé ne représente que 7 % de sa superficie, plus de 70 % de la population y habite, en presque totalité dans la région métropolitaine de Gatineau-Hull-Aylmer, qui fait elle-même partie de l'agglomération urbaine de Hull-Ottawa⁹.

Enfin, le territoire connu sous le nom de **Centre du Québec**, située à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec au sud du fleuve St-Laurent, est beaucoup moins vaste que les deux autres régions administratives, moins peuplé et moins urbanisé. On y compte trois villes principales, Victoriaville, Drummondville et Bécancour, dispersées sur le territoire.¹⁰

⁹ B. Poussart, *Portrait socioéconomique des femmes de l'Outaouais*, Québec, Conseil du Statut de la femme, 1995, p. 15-16

¹⁰ B. Poussart, *Portrait socioéconomique des femmes de la Mauricie-Bois-Francs*, Québec, Conseil du Statut de la femme, 1995, p. 15-16 ; INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Données sommaires, Statistiques sur la région administrative 17*, <http://www.gsiq.com/ce/ce17/ce17.htm>, 24 mai, 2000.

Méthodologie et validité des résultats

Pour recueillir l'information quant à l'expérience et les besoins des lesbiennes, nous avons choisi de mener des entrevues de groupe (focus group) basées sur une grille abordant différentes thématiques. Pour identifier la pratique et la réflexion des organismes, nous avons opté pour la technique d'une entrevue basée sur une série de questions fermées et ouvertes.

Les démarches pour recruter des lesbiennes aux entrevues de groupe furent complexes puisque nous visons à rejoindre des membres d'une population stigmatisée. En effet, pour faire connaître notre enquête et susciter leur participation, nous avons mis en œuvre une diversité de moyens.

Ceux-ci nous ont permis de recruter:



38 lesbiennes, soit:

**11 de la Montérégie,
11 Centre du Québec,
16 de l'Outaouais.**

Elles ont participé à 8 entrevues de groupe au cours du mois de février

Entrevue d'une durée approximative de 1 h 30 chacune.

Signalons que seul un couple de lesbiennes a communiqué directement avec nous, après avoir pris connaissance de notre recherche. Toutes les autres étaient membres d'un groupe contacté, en lien avec ce groupe, ou membres ou ex-membres du *Réseau des lesbiennes du Québec*.

Les lesbiennes ayant participé ne sont donc pas celles qui sont le plus isolées, c'est-à-dire qui n'ont aucun contact avec les diverses ressources pour lesbiennes ou gais. Cet échantillon comporte donc certaines limites. Cela dit, notre échantillon comporte aussi une diversité de profil de lesbiennes quoiqu'il soit homogène à certains égards. Ainsi l'âge des participantes s'échelonne du début de la vingtaine à la mi-soixantaine. En revanche la majorité sont âgées de 35 ans et plus.

La majorité résidant dans une ville, tandis que 10 habitent en milieu rural, dans un rang ou un village¹¹

Leur situation économique est également diverse : onze déclarent un revenu annuel de moins de 15 000 \$; six entre 15 000 et 24 999 \$; huit entre 25 000 et 34 999 \$; sept entre 35 000 et 45 000 \$ et enfin cinq, plus de 45 000 \$. Elles représentent donc un éventail de profil économique. À l'image des profils économiques, le niveau de scolarité représente aussi un éventail : dix ont terminé des études secondaires ou d'une école de métier et neuf des études de niveau collégial; une a fait des études universitaires partielles; huit détiennent un diplôme d'études universitaires de première cycle tandis que neuf ont une maîtrise ou un doctorat.

Si la diversité caractérise la situation financière et le niveau de scolarité, il n'en va pas de même pour l'origine ethnique. En effet, la totalité sont francophones et, sauf erreur de notre part puisque nous n'avons pas abordée expressément cette question, aucune n'est de couleur.

En outre, la presque totalité s'identifie soit comme lesbienne, soit comme femme gaie ou homosexuelle. Une seule se dit bisexuelle, bien qu'elle n'utilise pas ce terme pour s'identifier, lui préférant celui de « différente ». Notons que l'accueil chaleureux des lesbiennes et leur enthousiasme pour notre projet nous ont témoigné de façon probante de la pertinence de ce projet. Ces dernières ont semblé par ailleurs avoir apprécié les entrevues : elles ont aimé se retrouver, ou se rencontrer si elles ne se connaissaient pas déjà, et elles ont apprécié l'opportunité de discuter de la question des lesbiennes dans les organismes, et de façon plus large des besoins des lesbiennes de sa localité. Quelques-unes plus jeunes diront avoir apprécié entendre les lesbiennes plus âgées partager leurs expériences et leurs perspectives qui leur étaient inconnues.

¹¹ Habiter une ville située au coeur d'une région agricole n'est toutefois pas la même chose qu'habiter dans une agglomération urbaine.

18 organismes

Quant aux organismes, nous avons fixé à une vingtaine la taille de notre échantillon¹² œuvrant dans différents champs d'intervention, soit six à sept par région. Les 18 organismes qui ont répondu favorablement à notre invitation couvrent divers champs d'intervention¹³, soit:

**7 centres de femmes,
3 maisons d'hébergement pour femmes vic-
times de violence conjugale,
3 organismes travaillant auprès des familles,
2 organismes d'action et de lutte contre les agressions
à caractère sexuel,
un groupe de cuisine collective,
un groupe travaillant avec les mères célibataires
et enfin,
un groupe en employabilité des femmes.**

12 Des organismes pour les gais et lesbiennes furent ciblés et ultérieurement interviewés. Nous les avons éliminés lors du processus d'analyse toutefois, puisque la question des lesbiennes s'y pose différemment.

13 Un peu plus de la moitié des 18 organismes interviewés ont répondu de leur propre chef. Certains précisait toutefois ne pas être pertinents : à cause de la problématique sur laquelle ils intervenaient, ou parce que la question des lesbiennes n'avait pas été discutée dans l'organisme ou encore parce que les lesbiennes n'y étaient pas présentes. Si nous les avons convaincus de la pertinence de leur participation, d'autres organismes ne nous ayant pas demandé de précisions ont décliné notre invitation en nous signifiant qu'ils étaient ouverts à toutes les femmes sans aucune discrimination, ou que la problématique sur laquelle ils travaillaient ne se prêtait pas à la prise en compte de cet élément dans leurs démarches et interventions.

Ces organismes existent depuis trois a vingt-et-un ans, la moitié ayant quinze ans et plus d'existence.

Les entrevues ont généralement été menées avec une travailleuse de chaque organisme : tantôt une intervenante, tantôt une directrice générale ou une personne responsable d'un volet particulier. En tout nous avons interviewé vingt intervenantes représentant dix-huit organismes. Notons que trois d'entre elles nous ont dit être lesbiennes.

La majorité des entrevues, qui ont eu lieu entre le 7 janvier et le 14 février 2000, se sont déroulées face à face et quelques-unes par téléphone : elles ont été d'une durée de quarante-cinq minutes à deux heures.

La pratique des organismes et bien évidemment la loquacité des intervenantes sont des facteurs expliquant cet écart. Enfin, notons que ces entrevues ont en elles-mêmes constitué une démarche de conscientisation : certaines intervenantes nous l'ont explicitement souligné.



Certes, notre méthode d'échantillonnage ne nous permet pas certes de généraliser nos résultats à l'ensemble de la population lesbienne, ni à l'ensemble des organismes. Cela dit, nous considérons que les données recueillies lors des entrevues de groupe nous permettent d'illustrer certains des enjeux de cette question tels qu'ils se posent pour une partie de la population lesbienne.

Les entrevues avec les organismes pour leur part donnent, nous estimons, un portrait relativement juste de la question qui nous intéresse. Cela fut confirmé au fil de l'enquête dans la mesure où les dernières entrevues n'ont pas vraiment fourni de nouvelles informations : nous avons atteint un niveau de saturation. D'autres entrevues n'auraient pas été nécessairement utiles, ni pertinentes. S'il est vrai que les résultats ainsi obtenus ne sont pas statistiquement représentatifs, en revanche ils donnent un bon aperçu de la question de l'intégration des lesbiennes dans les organismes intervenant auprès des femmes.

Dans un premier temps donc nous exposons les résultats des entrevues avec les lesbiennes; dans un deuxième temps ceux des organismes. Ainsi dans le chapitre qui suit nous posons notre regard sur les lesbiennes, particulièrement sur leurs besoins et sur les ressources pour gais et lesbiennes qu'elles se donnent pour combler ces besoins.

Nous poursuivons au chapitre trois en identifiant leur expérience dans les organismes pour femmes et les raisons les motivant à les fréquenter ou non. Par la suite nous nous intéressons aux organismes. Ainsi au chapitre quatre nous nous concentrons sur les connaissances qu'ont les intervenantes des conditions et des besoins des lesbiennes ainsi que la perception qu'elles ont de leurs capacités et celles de leur organisme à intervenir auprès des lesbiennes.

Ensuite au chapitre suivant, nous exposons la pratique des organismes, leur approche face aux lesbiennes, les moyens qu'ils utilisent pour déterminer leurs besoins, les mesures adoptées pour les rejoindre et, enfin, les moyens de conscientisation et de sensibilisation à la réalité des lesbiennes et de l'homophobie. Après, nous posons notre regard sur la présence et la visibilité des lesbiennes, comme usagères et intervenantes, dans ces organismes ainsi que la perception des organismes sur les implications de la présence, la visibilité et l'intégration des lesbiennes. Nous terminons avec une brève conclusion.



3 - Les besoins et les intérêts des lesbiennes

Les besoins et les intérêts des lesbiennes nous permettent de mieux comprendre les enjeux de leur intégration dans les organismes intervenant auprès des femmes. Or, ces besoins et ces intérêts dépendent des conditions de vie des lesbiennes.

Le portrait que nous offrons de ces conditions est toutefois loin d'être exhaustif : nous n'exposons que les principales ayant ressorti lors des entrevues. Or, celles-ci se concentrent autour de trois axes : la stigmatisation des lesbiennes, leur sentiment d'isolement, ainsi que la dynamique particulière régissant leurs relations. Les lesbiennes ne sont toutefois pas uniquement des victimes subissant les affres des préjugés : elles se donnent divers moyens pour combler leurs besoins et leurs intérêts, notamment leur participation à des ressources pour lesbiennes. Nous exposons sommairement celles dont les lesbiennes interviewées nous ont fait part.

3.2 Les conditions de vie des lesbiennes

3.2.1 Stigmatisation

La stigmatisation des lesbiennes est un facteur important qui influe sur leur condition et sur leurs besoins spécifiques. Certaines lesbiennes rapportent combien le processus d'acceptation de soi a été long ou difficile, et qu'il l'est encore pour beaucoup de lesbiennes; d'autres font aussi valoir le non-dit qui entoure encore le vécu lesbien, même dans son entourage, sans compter les préjugés à l'endroit des lesbiennes.

Par exemple, une amie dit t'accepter, mais elle ne veut pas que ses enfants sachent que tu es lesbienne ou la famille trouve difficile d'accepter ta partenaire ou est mal à l'aise devant des signes visibles d'affection à son égard. Des lesbiennes font également état de la violence dont les jeunes lesbiennes (et gais) sont victimes à l'école, soit qu'on en ait été soi-même la cible, soit qu'on en ait eu vent ou qu'on ait eu à intervenir auprès de tels jeunes. Certaines s'indignent aussi de la conception qui allie lesbienne et sexualité.

Comme le déclare une lesbienne interrogée:

<< Être lesbienne pour les gens, la première et seule idée c'est en bas des culottes ! Ben être lesbienne, ce n'est pas rien que ça !>>

La contrainte à l'anonymat et à l'invisibilité est une conséquence de cette stigmatisation qui gère la vie de l'ensemble des lesbiennes consultées, mais à des degrés divers. Cette contrainte est particulièrement accentuée en milieu rural ou dans les petites localités qui n'offrent pas l'anonymat des centres urbains. Il est vrai que les lesbiennes consultées ne sont pas invisibles en tant que lesbiennes dans tous les aspects de leur vie et en tout temps.

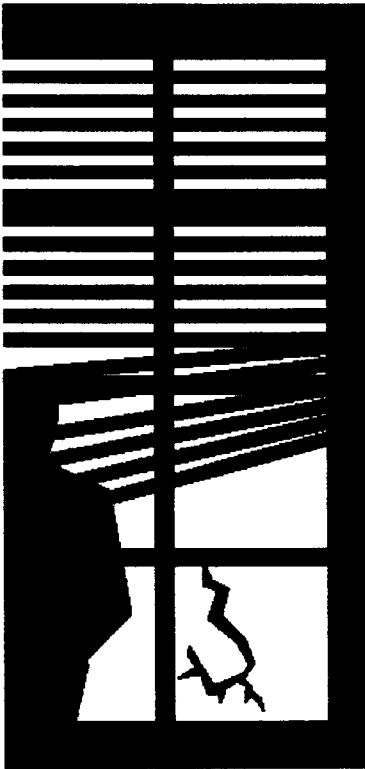
Quelques-unes diront d'ailleurs se rendre visibles comme lesbiennes quel que soit le contexte, mais comme le souligne une lesbienne interrogée, c'est continuellement à refaire. Ainsi, avant de s'identifier comme lesbienne les lesbiennes font valoir qu'elles sont souvent contraintes de tâter le terrain afin de s'assurer qu'elles ne seront pas confrontées à des réactions négatives : « C'est sûr que tu choisis à qui tu en parles » ou encore « tu commences toujours cachée, bien, pas cachée, mais tu ne le dis pas, puis après un bout de temps, tu le dis, à certains, quand tu es plus en confiance : des fois tu ne le dis jamais » .

D'autres soulignent qu'il faut une force de caractère pour s'identifier « publiquement » en tant que lesbienne face à un climat social peu réceptif, voire hostile à la visibilité lesbienne. Pour cette raison, c'est souvent dans les bars, ou autres lieux similaires, qu'elles croient pouvoir se visibiliser en toute sécurité ou quiétude. Ces lieux sont appréciés puisqu'ils permettent de côtoyer d'autres lesbiennes, mais ils sont aussi insatisfaisants à bien des égards pour plusieurs lesbiennes consultées : ils sont enfumés, permettent difficilement d'engager des conversations significatives et sont malsains dans la mesure où ils contribuent à des problèmes d'alcoolisme, par exemple.

Quelques lesbiennes s'interrogent toutefois sur le bien fondé des peurs face à l'ostracisme : elles soutiennent qu'en restant cachées, les lesbiennes nourrissent ces peurs et les préjugés que peut entretenir la population hétérosexuelle.

3.2.2 Isolement

La presque totalité des lesbiennes consultées parlent d'un sentiment d'isolement et du besoin d'être avec d'autres lesbiennes. Cet isolement est exacerbé en milieu rural ou dans une petite localité, puisque les lesbiennes y sont à toutes fins utiles invisibles. Certaines disent se rendre à Montréal lorsque le besoin de socialiser avec d'autres lesbiennes se fait trop pressant, mais ce n'est pas toujours possible à cause du manque de ressources financières, ou de temps. Des lesbiennes de l'Outaouais urbain, pour leur part, font valoir les difficultés particulières des lesbiennes francophones de se retrouver dans une communauté urbaine gaie et lesbienne fort organisée certes, mais où dominent les ressources et les activités en anglais et se déroulant essentiellement du côté ontarien.



Or, se constituer un réseau social prend des années. En outre, ce réseau ne comble pas nécessairement tous les besoins, dans la mesure où il est centré sur les activités purement sociales, telles que des soupers entre amies.

Quelques-unes ont connaissance d'un réseau informel dans leur localité, mais trouvent qu'il est très difficile de l'intégrer lorsque l'on est célibataire, puisque l'on est vue comme une menace au couple croient-elles. Enfin, si certaines ont développé des liens avec des lesbiennes de Montréal, elles affirment ne pas se sentir pleinement intégrées à ce réseau social en raison du manque de contact régulier et informel causé par la distance géographique.

Par ailleurs, découvrir les activités ou les ressources pour les-biennes dans sa localité ou sa région n'est pas toujours aisée. Premièrement, l'information circule beaucoup de bouche à oreille, le plus souvent dans un cercle restreint, c'est-à-dire son réseau informel ou au sein des organismes pour gais et lesbiennes.

De surcroît, l'accès aux médias desservant les lesbiennes est difficile, particulièrement en dehors des centres urbains, parce que l'on ne connaît pas les lieux de distribution ou l'on retrouve ces publications que dans de rares endroits. Par exemple, certaines rapportent que *Fugues*, le périodique desservant les communautés gays et lesbiennes du Québec, n'est distribué que dans le 'sex shop' de leur localité.

L'autarcie des couples de lesbiennes, voire leur isolement, est un autre aspect de la condition lesbienne souligné au cours des entrevues. Ainsi les lesbiennes en couple seraient moins portées à participer ou à s'engager dans des activités communautaires : « c'est sûr, quand tu es en couple, c'est fusionnel et ça se retire » . Nos entrevues font d'ailleurs ressortir l'importance du couple dans la constitution de liens entre lesbiennes ou dans leur participation à des activités organisées dans la communauté lesbienne. Ainsi, dans certains cas, c'est après une rupture amoureuse qu'on participe à des activités.

Les propos suivants témoignent de ce phénomène de façon probante, et révèlent de l'isolement, voire de l'autarcie, du couple lesbien : « *Je voulais rencontrer des filles, ... m'impliquer quelque part. ... À ce moment-là, j'étais en rupture d'une relation de dix ans. Ce n'était pas facile de rencontrer du monde. ... Y a-t-il d'autre monde que mon ex sur la terre ! ?* ». Dans d'autres cas, c'est par l'entremise de sa conjointe qu'on a accès à un réseau social ou socio-communautaire pour lesbiennes.

3.2.3 Dynamique entre lesbiennes

Il ressort également des entrevues un autre aspect influençant les conditions de vie et les besoins particuliers des lesbiennes, soit la dynamique qui régit leurs relations et leurs interactions. Les diverses allégeances politiques (c'est-à-dire féministe, lesbienne radicale, « queer », etc) en sont des éléments centraux. Les différences de génération, qui sont souvent au cœur de ces diverses allégeances, ne sont aussi pas sans conséquence : les perspectives, donc les intérêts, des unes et des autres ne sont pas nécessairement les mêmes.

De plus, les conflits qui ont pu naître à la suite d'expériences d'organisation communautaire parmi les lesbiennes, que ceux-ci soit le fruit de la confrontation des allégeances politiques ou de conflits de personnalité, sont un autre facteur de cette dynamique. S'il est vrai que ce phénomène n'est pas étranger à toute démarche d'organisation communautaire, pour les lesbiennes il est exacerbé par le bassin relativement petit de la population lesbienne. De surcroît, la possibilité d'un désir amoureux ou sexuel est un autre élément susceptible de complexifier la dynamique entre les lesbiennes. En effet, cette potentialité, qu'elle se manifeste ou non, peut être la source de tensions ou de conflits entre

3. 3 - Des ressources et des moyens pour combler ses besoins et ses intérêts

3.3.1 Les activités et les ressources

La moitié des lesbiennes interrogées participent, ou ont participé, à des groupes de soutien ou de discussion pour lesbiennes ou pour gais et lesbiennes. Elles perçoivent ces groupes comme un moyen de briser leur sentiment d'isolement, de tisser des liens, de s'offrir un soutien mutuel, de « faire changer des choses » faire en sorte de ne pas avoir à « s'exiler » à Montréal, et, bien entendu, de s'amuser.

La structure, les modalités et les activités de ces groupes de discussion et de soutien sont variées : certains sont mixtes, d'autres pour lesbiennes seulement; certains s'adressent à tous les âges, d'autres aux moins de 25 ans. De plus, la plupart sont des groupes bénévoles. Par ailleurs, deux groupes exclusivement pour lesbiennes sont rattachés à des centres de femmes¹. Certains de ces groupes organisent aussi d'autres activités auxquelles est conviée l'ensemble de la communauté locale, offrent des services de soutien individuel (les organismes jeunesse) ou participent à des activités publiques de conscientisation.

Les lesbiennes mentionnent aussi quelques groupes organisant des activités à caractère social. Ainsi, un groupe mixte de la Montérégie organise des activités sociales ponctuelles qu'il annonce dans un bulletin envoyé à ses membres.

Signalons toutefois que la présence plus grande d'hommes gais que de lesbiennes dans l'ensemble des groupes mixtes agit souvent comme un dissuasif pour les lesbiennes à fréquenter ces groupes. Un groupe de l'Outaouais urbain, *Entre-L*, qui existe depuis un peu plus de deux ans, met sur pied diverses activités destinées exclusivement aux lesbiennes (ou comme son dépliant l'indique 'aux femmes de la communauté gaie'). Ses activités, entièrement assurées par des bénévoles, vont d'une soirée dansante mensuelle, qui accueille entre 250 et 300 lesbiennes, des sorties de plein air ou culturelles, de l'écoute téléphonique, aux ateliers thématiques où un organisme desservant les femmes vient présenter ses services.

¹ Un bénéficie de soutien technique tandis que l'autre n'est pas à proprement parlé un groupe de discussion, mais plutôt un groupe de travail qui réfléchit sur les modalités d'une ressource à mettre sur pied.



Certaines lesbiennes parlent aussi de leur participation à d'autres ressources informelles qu'elles ont elles-mêmes mises sur pied. C'est le cas d'un salon littéraire ayant fonctionné pendant un an dans l'Outaouais. D'autres sont engagées dans des activités plus formelles : quelques-unes participent à une chorale lesbienne à Ottawa ou collaborent de façon ponctuelle ou régulière à un périodique desservant les lesbiennes ou la communauté gai et lesbienne. Quelques lesbiennes de l'Outaouais font état de leur participation à des équipes féminines de sport organisé où les lesbiennes sont présentes et visibles. Une d'elles soutient que c'est ainsi qu'elle s'est intégrée à la communauté lesbienne. Signalons enfin la tenue de soirées dansantes itinérantes qui ont lieu de façon ponctuelle dans le sud-est de la Montérégie. Il s'agit de l'initiative d'une lesbienne habitant la région avoisinante après la fermeture du seul bar exclusivement pour lesbiennes à Sherbrooke.

L'Internet comme une ressource lesbienne retient aussi l'attention de quelques lesbiennes, soit à des fins personnelles, soit dans le cadre de leur engagement dans un organisme pour gais et lesbiennes et ce afin de desservir les jeunes de moins de vingt-cinq ans qui souvent ne peuvent se rendre au local afin trouver réponse à leurs besoins d'information ou de soutien.

3.3.2 Les besoins particuliers

Au-delà de la multitude de ressources et d'activités, la question des besoins divergents des lesbiennes se manifeste. Ainsi, par exemple, un groupe de soutien ne comble pas les besoins d'une lesbienne qui désire des activités de plein air avec d'autres lesbiennes ou qui affirme vouloir agir sur des questions d'ordre socio-politique.

Certaines constatent par ailleurs la difficulté de recruter, et surtout de retenir, des participantes pour les groupes de discussion ou d'entraide. Selon certaines, les lesbiennes de leur localité ne ressentent pas le besoin de s'engager dans des activités d'organismes communautaires puisqu'elles participent déjà à des réseaux informels de lesbiennes ou qu'elles sont en couple. De plus, si des événements sociaux, tels que des danses, peuvent être satisfaisants à certains égards, ils ne comblent pas le désir d'agir et de lutter contre la marginalisation des lesbiennes.

Bien entendu, les besoins particuliers des lesbiennes dépendent aussi des caractéristiques propres à la localité, entre autres la vie associative lesbienne, les ressources les desservant, ainsi que le bassin et la concentration de la population lesbienne. Comme nous l'avons déjà souligné, la contrainte à l'anonymat ne se pose pas de la même façon pour les lesbiennes d'une petite localité que pour celles d'un centre urbain. Pour cette raison, par exemple, quelques-unes des lesbiennes interrogées favorisent une activité pour lesbiennes dans un endroit accessible en tout anonymat.

De plus, cette contrainte à l'anonymat peut faire obstacle à un désir de participer à une activité publique pour gais et lesbiennes puisque l'on craint les implications de cette visibilité pour soi-même, sa vie professionnelle ou pour ses enfants. Les lesbiennes en milieu très urbanisé peuvent aussi compter sur une plus grande diversité de ressources.

À titre d'exemple, les lesbiennes de l'Outaouais ont accès à un plus grand nombre de ressources pour lesbiennes, bien que celles-ci se déroulent surtout en anglais et soient situées en Ontario à Ottawa. Notons que les lesbiennes habitant la Montérégie urbaine s'interrogent sur les implications de leur proximité à Montréal, dont les multiples ressources pour lesbiennes expliqueraient l'absence de telles ressources sur leur propre territoire.

Au-delà de ces caractéristiques locales ou régionales, toutefois, l'ensemble des lesbiennes consultées fait valoir un besoin d'être avec d'autres lesbiennes, pour socialiser, pour participer à la création de la culture lesbienne ou pour agir contre l'ostracisme social ou politique envers les lesbiennes.

Or, parmi les 26 lesbiennes qui ont discuté de la question de la mixité, une majorité affirme de pas être intéressée à côtoyer des hommes gais lorsqu'elles participent à une activité pour lesbiennes¹.

C'est pour être avec d'autres lesbiennes et non avec des hommes qu'on s'implique affirment plusieurs, même si certaines soulignent qu'elles apprécient socialiser avec des hommes gais et en comptent comme amis. Les intérêts des uns et des autres ne sont pas nécessairement les mêmes, le vécu non plus soulignent-elles.

De plus, puisque les hommes sont souvent majoritaires dans les groupes mixtes, les intérêts et les besoins des lesbiennes n'y sont pas une priorité.



Enfin, certaines maintiennent que les hommes gais reproduisent souvent la dynamique sexiste ou ont une attitude condescendante envers les lesbiennes. C'est d'ailleurs une telle expérience qui a motivé des lesbiennes à mettre sur pied une ressource exclusivement pour lesbiennes.

Certaines lesbiennes sont toutefois favorables à la mixité en s'appuyant sur la base de deux arguments : le besoin de faire front commun, surtout dans une petite localité, ainsi que celui d'un parti-pris de ne pas s'exclure les uns des autres, ce que la société dominante fait déjà à l'endroit des populations homosexuelles.

La question de l'implication bénévole revient aussi de façon constante lors des entretiens. Comme nous l'avons déjà évoqué, la majorité des ressources pour les lesbiennes doivent compter sur les bénévoles, ne bénéficiant pas de ressources financières.

Or, les lesbiennes font valoir l'énergie que demande l'organisation de la multitude d'activités et de ressources bénévoles. D'ailleurs, la charge de travail qu'exige la préparation et l'animation des rencontres thématiques d'un groupe de discussion pour lesbienne est devenue, après deux ans, trop lourde à porter. Puisqu'il n'y avait aucune autre personne prête à prendre la relève, le groupe a dû cesser ses activités¹.

Les lesbiennes rapportent quelques autres expériences où le manque de temps et d'énergie ou l'absence de relève ou encore la somme de travail exigée pour acquérir les compétences nécessaires ont sonné le glas d'une activité après un certain temps. Il ne faut toutefois pas croire que toute activité entreprise de façon bénévole est nécessairement vouée à l'échec, comme en font foi les groupes existants, dont certains depuis plusieurs années.

Néanmoins, l'énergie et le travail qu'exigent ces diverses activités et ressources, ainsi que le manque toujours criant de ressources financières, qui vient exacerber ces deux éléments, sont un aspect central de la vie associative des lesbiennes.

¹ Notons qu'un groupe de discussion de la Montérégie a connu un sort similaire : Il cesse ses activités, après un an et demie d'existence, lorsque la direction de l'organisme communautaire qui l'accueillait lui demande de devenir autonome. (information recueillie lors d'un entretien téléphonique avec la responsable de ce groupe, janvier 2000)

3.4 –Conclusion/questions

Le sentiment d'isolement des lesbiennes est imputable à leur stigmatisation. Cette stigmatisation les invisibilise, et les oblige à continuellement devoir s'identifier comme lesbiennes si elles veulent être reconnues.

Elle les contraint souvent à l'anonymat. Ces éléments, ainsi que la dynamique spécifique des relations entre lesbiennes, par exemple la centralité du couple, ne peuvent donc être occultés dans toute démarche visant à répondre à leurs besoins, individuels ou collectifs, ou à lutter contre l'homophobie ou l'hétérosexisme.

Bien entendu, les lesbiennes ne sont pas uniquement des victimes subissant les affres des préjugés sociaux ou de l'ostracisme. Nous avons vu qu'elles se donnent des ressources qui les rassemblent et qui leur permettent de briser leur isolement ou de lutter contre l'ostracisme, c'est-à-dire donc de combler de leurs besoins et intérêts.

Ceux-ci sont toutefois multiples, voire divergents. L'âge, les intérêts personnels, les perspectives politiques et, on peut croire, le cheminement en tant que lesbienne, sont autant de facteurs qui modulent ces besoins et ces intérêts. Cette diversité doit aussi être reconnue et prise en compte lorsqu'il est question des lesbiennes.

Enfin, comme ces entrevues laissent également voir, la contrainte à l'anonymat et l'énergie, les compétences et les moyens financiers nécessaires à la mise sur pied des ressources pour lesbiennes sont autant d'éléments qui modulent leur fonctionnement.

Or, où les lesbiennes peuvent-elles aller chercher l'appui nécessaire pour ces ressources ? Quel rôle doivent jouer les organismes de femmes dans ce besoin de rassemblement par exemple ? Éclairons un peu plus cette problématique alors que nous nous tournons dans les chapitres suivants vers les connaissances et la pratique des organismes quant aux lesbiennes.

4 - Les connaissances des organismes

Intervenir auprès des lesbiennes exige une connaissance de leurs conditions de vie et de leurs besoins spécifiques, et chose toute aussi importante, une évaluation juste de ses propres limites, en tant qu'intervenante ou organisme, à cet égard. Or, comme nous constaterons, tout en reconnaissant que les lesbiennes sont confrontées à des problématiques spécifiques, les organismes tendent aussi à en minimiser l'importance dans la mesure où ils font valoir que les lesbiennes sont comme « tout le monde ». De plus, s'ils estiment, dans l'ensemble, détenir les compétences et les connaissances nécessaires pour intervenir auprès des lesbiennes, une interrogation se manifeste à ce sujet parmi eux.

4.2 Conditions de vie des lesbiennes

Lorsqu'il est question des conditions de vie des lesbiennes, et plus particulièrement des problèmes¹ que vivent les lesbiennes, l'isolement ou la solitude et l'absence de moyens et de lieux pour se rencontrer figurent au premier plan selon organismes.

Ils signalent aussi l'inexistence de ressources spécifiques ou adaptées aux lesbiennes dans la localité immédiate; l'exacerbation des préjugés dans le contexte d'une petite localité, d'une localité rurale ou une communauté immigrante, ayant comme conséquence d'accentuer l'invisibilité et l'isolement des lesbiennes; et enfin la contrainte à l'invisibilité au sein de la famille ou du milieu de travail, ce qu'une intervenante appelle « le mur du silence » .

Les préjugés envers les lesbiennes sont un autre élément que font ressortir certains organismes. Ainsi, les organismes intervenant sur la question de la violence font valoir que ces préjugés ont comme conséquence d'accentuer une problématique spécifique, celle de la violence : les lesbiennes vivant de la violence conjugale font face à de l'incompréhension.

Quelques organismes estiment aussi que les préjugés entraînent la discrimination, en matière d'emploi ou de la garde des enfants. Un organisme famille pour sa part est d'avis que les problèmes centraux des lesbiennes sont les préjugés à l'encontre des enfants ayant une mère lesbienne et l'absence de modèle masculin pour ces enfants.

La difficulté de s'affirmer en tant que lesbienne est également notée par quelques organismes. Or, une intervenante considère que les problèmes d'acceptation de soi expliquent l'isolement des lesbiennes : « une fois que tu t'acceptes, les autres t'acceptent » .

La notion de femmes doublement discriminées est aussi utilisée par certains organismes, tous des centres de femmes, pour désigner la condition particulière des lesbiennes. Dans ce sens, une intervenante précise que c'est durant le mois consacré aux femmes doublement discriminées qu'on organise une activité sur la question des lesbiennes.

Une autre souligne que c'est en adoptant comme priorité les femmes doublement discriminées qu'on a entrepris une démarche visant à mettre en place une ressource spécifiquement pour lesbiennes.



¹ Bien entendu, les conditions de vie des lesbiennes ne se limitent pas aux problèmes qu'elles vivent. Par contre, puisque les organismes communautaires sont, par définition, de lieux où on va souvent chercher un soutien dans une démarche personnelle ou collective, il s'avère juste, dans le cadre de cette recherche de ne nous concentrer sur cet aspect de la condition lesbienne.

4.3 Les besoins spécifiques des lesbiennes

Dans l'ensemble, les organismes jugent que les besoins d'activités d'entraide et de conscientisation, comparativement aux besoins d'activités sociales, sont plus importants pour les lesbiennes de la localité.

On estime que des activités d'entraide et de conscientisation s'avèrent une façon pour les lesbiennes de se retrouver, de contrer l'isolement et les préjugés ainsi que de faire reconnaître leurs droits.

On justifie aussi ce jugement par un parti-pris en faveur d'une démarche qui privilégie l'entraide ou en précisant que le social ne permet pas de régler les problèmes, pouvant lui-même être source de difficultés. Le besoin de sensibilisation de la population d'une petite localité est également évoqué par un organisme.

Deux des trois intervenantes lesbiennes maintiennent en revanche que les activités sociales sont toutes aussi nécessaires que des démarches d'entraide et de conscientisation : les deux besoins n'étant pas comblés dans la région.

Une est d'ailleurs d'avis que c'est souvent par le biais d'activités sociales que les lesbiennes peuvent développer une conscientisation et un sentiment d'appartenance et, de ce fait, mettre en place des structures d'entraide.



Photo: Lorraine Hébert



Bien que les organismes reconnaissent une condition sociale spécifique aux lesbiennes, un peu plus de la moitié vont, au fil de l'entrevue, tendre à minimiser les spécificités de la condition lesbienne.

Ainsi, on affirme qu'une lesbienne « est comme moi sauf qu'elle aime une femme » ou encore « c'est une personne et non un visage sexué » et, dans ce sens, c'est « quelqu'un qui a un besoin comme les autres » .

On s'interroge également à savoir si la problématique sur laquelle on intervient est vécue si différemment par les lesbiennes. Ainsi la dynamique de contrôle à l'intérieur d'une relation abusive tout comme la dynamique de la relation amoureuse est sûrement la même pour les lesbiennes que les hétérosexuels, estiment quelques intervenantes.

L'expérience sur le marché du travail n'est pas non plus vue comme source d'une dynamique particulière ou de problèmes spécifiques, si ce n'est du fait que les lesbiennes, dans le cadre d'emplois non traditionnels, sont souvent plus performantes que les femmes hétérosexuelles : pour cette raison, une intervenante estime qu'il n'est pertinent d'intervenir ou d'ajuster ses interventions que s'il y a un problème d'affirmation de soi dû à l'identité sexuelle ou si des besoins particuliers sont nommés.

Enfin, d'autres déplorent l'importance que l'on accorde à l'identité sexuelle : « il faut faire comprendre aux gens ... sa vie amoureuse, ça la regarde » . Ou encore on remarque « ce n'est pas une maladie » , ou « ça ne s'attrape pas » . Signalons que si une majorité des intervenantes (11/20) fait valoir cet aspect de diverses façons, aucune intervenante lesbienne ne fera de même.

4.4 L'évaluation des connaissances et des compétences

4.4.1 -Les intervenantes elles-mêmes

Quant aux capacités des intervenantes interrogées à intervenir adéquatement auprès des usagères lesbiennes, la presque totalité d'entre elles s'estiment compétentes : certaines répondent 'oui' d'emblée, ou déclarent ne pas avoir de préjugés à cet égard ou font valoir que les usagères lesbiennes sont revenues les consulter, ou que les évaluations ont été positives. D'autres nuancent leurs capacités : « en autant qu'elle m'explique » ou encore « cela dépend de ses besoins ». Une ajoute en blague qu'elle ne pourra répondre aux besoins d'une participante lesbienne si celle-ci a des visées romantiques ou sexuelles à son égard, trahissant bien malgré elle sa conception de l'hyper sexualité des lesbiennes.

Par contre, on juge que l'on n'a peut-être pas les compétences ou les ressources adéquates, si le besoin de l'usagère lesbienne est explicitement relié à son identité sexuelle (par exemple si cette usagère veut discuter d'un questionnement lié à son identité sexuelle, ou si elle veut rencontrer d'autres lesbiennes), bien qu'on estime pouvoir l'aider dans ses démarches pour trouver les ressources pertinentes.

En revanche, tout en s'estimant compétentes, huit intervenantes se demandent si elles ont les connaissances suffisantes ou l'expérience nécessaire pour être effectivement compétentes. Certaines précisent ne pas savoir où aller pour combler ce manque de connaissances tandis que d'autres déplorent l'absence de connaissances « scientifiques » au sujet des lesbiennes. Les intervenantes qui interviennent sur la problématique de la violence considèrent qu'elles manquent d'expérience pour être pleinement compétentes : il est difficile de développer une expertise lorsque l'on est rarement, sinon jamais, appelé à intervenir auprès d'une lesbienne, affirment-elles. Certaines font aussi valoir que la violence vécue par les lesbiennes dans une relation amoureuse remet en question l'analyse féministe du phénomène de la violence faite aux femmes.

¹ Un projet d'envergure internationale initié et mené par la *Fédération des femmes du Québec*.

4.4.2 Les compétences des organismes

Quant aux organismes et aux travailleuses, une majorité, soit treize organismes, estiment qu'ils sont assez sensibilisés, de façon générale, aux besoins et aux revendications des lesbiennes.

Certains organismes, encore une fois, répondent 'oui' d'emblée, tout en soulignant qu'on s'est remis à jour grâce à son implication dans la Marche des femmes contre la pauvreté et la violence 1 ou qu'on est au courant de l'existence d'une ressource dans la localité. Plusieurs nuancent aussi leur degré de sensibilisation.

Par exemple, une intervenante est d'avis que son organisme est sensibilisé, à preuve « L'R nous en parle régulièrement » déclare-t-elle, puis elle se ravise et rajoute « ... mais on en a encore beaucoup à apprendre ».

Ou encore, d'autres vont dire que le niveau de sensibilisation n'est pas le même pour chaque intervenante ou vont reconnaître ne pas être au fait des revendications spécifiques ou, selon une intervenante, ne pas participer aux revendications.

Étonnamment, quelques intervenantes considèrent l'organisme et ses intervenantes sensibilisés, tout au moins on estime qu'ils détiennent un minimum de sensibilisation, en dépit du fait que le sujet des lesbiennes n'y ait pas été abordé.

De leur côté, les organismes qui estiment ne pas être sensibilisés l'expliquent, en majorité, par le fait qu'ils n'ont pas discuté des lesbiennes, ou n'en discutent qu'en terme des usagères lesbiennes.

Quelques intervenantes font valoir qu'une certaine gêne ou ambivalence se manifeste lorsqu'il est question des lesbiennes. Une intervenante lesbienne soutient à cet égard que l'organisation autonome des lesbiennes au sein du mouvement des femmes est vue par les femmes hétérosexuelles comme étant un facteur divisif.

De plus, elle maintient que certaines femmes hétérosexuelles, même si elles sont de bonne foi à l'égard des lesbiennes et de leurs besoins, se sentent rejetées par ces dernières lorsqu'elles s'organisent de façon autonome.

4.5 – Conclusion et questions

Dans l'ensemble, les organismes reconnaissent la marginalisation des lesbiennes, et l'opprobre auquel elles font face. Cette conception explique leur parti-pris pour des activités de conscientisation et d'entraide (rappelons que les intervenantes lesbiennes se démarquent sur cet aspect).

Est-ce que l'approche intrinsèque des organismes contribue aussi à ce parti-pris ? (c'est-à-dire que les organismes favoriseraient à priori de telles activités). Ou est-ce plutôt une méconnaissance de la valeur des activités sociales dans l'épanouissement des lesbiennes, individuel et social et collectif ? En fait, ces deux facteurs modulent sûrement leur parti-pris pour des activités de conscientisation.

Nous constatons toutefois que les intervenantes tendent à faire valoir que les lesbiennes sont comme tout le monde, en mettant une emphase sur « l'humanité » des lesbiennes ou en minimisant les implications des différences entre les lesbiennes et les femmes hétérosexuelles, voire avec l'ensemble de la population (aucune des intervenantes lesbiennes ne fait valoir cet aspect).

Les propos d'une d'elles, qui considère qu'une lesbienne qui s'accepte se visible, témoignent d'une méconnaissance des implications de la visibilité lesbienne et de façon plus large

Lorsqu'il s'agit de répondre adéquatement aux besoins des lesbiennes, les intervenantes s'estiment relativement compétentes.

Certaines s'interrogent cependant sur leurs connaissances ou leur expertise. De plus, comme le suggèrent les propos d'intervenantes, il revient à la lesbienne qui consulte d'expliquer ses besoins ou d'avoir recours à d'autres types de ressources s'ils sont explicitement reliés à l'identité sexuelle. Les intervenantes considèrent aussi, de façon générale, que les organismes sont relativement sensibilisés aux besoins et aux revendications des lesbiennes.

Est-il besoin de préciser qu'il s'agit là de perceptions subjectives qui dépendent du degré de sensibilisation de l'intervenante ?

Ceci devient manifeste lorsque nous nous attardons aux arguments avancés par les intervenantes pour soutenir l'évaluation qu'elles font quant à cette sensibilisation. Or, cette conception relativement positive se traduit-elle par une préoccupation réelle et manifeste ?

C'est ce que nous tenterons de voir alors que nous nous intéressons à la pratique des organismes dans la partie suivante.



5 - La pratique des organismes

Les lesbiennes sont des femmes et c'est dans ce sens que les organismes visent à les rejoindre et les servir.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une majorité des intervenantes estiment préférable que les lesbiennes fassent appel aux organismes intervenant auprès des femmes plutôt qu'aux organismes desservant (explicitement ou exclusivement) les lesbiennes.

L'avis est toutefois plus partagé ou ambivalent lorsqu'il est question de leur efficacité dans l'avancement des droits des lesbiennes, comparativement aux organismes desservant explicitement les lesbiennes.

À l'image de cette conception et, de ce fait, de cette approche, rares sont les organismes qui mettent en œuvre des moyens spécifiques pour rejoindre et servir les lesbiennes, et même dans ce cas, ils ne sont pas nombreux.

Peu ont entrepris une réflexion systématique sur les lesbiennes et leurs besoins qui déboucherait sur une mesure concrète. La réflexion à l'égard des lesbiennes semble d'ailleurs être entreprise beaucoup plus par les structures « d'en haut », telles que les regroupements, que par les organismes.

Certaines mesures sont toutefois adoptées afin de signifier son accessibilité aux lesbiennes, de satisfaire leurs besoins spécifiques, ou lutter contre l'homophobie, telles qu'un langage inclusif, l'établissement de lien avec des organismes desservant les lesbiennes, la mise sur pied d'activités d'éducation et de sensibilisation sur la réalité des lesbiennes ou de l'homophobie.

Notons que les organismes qui disent viser à rejoindre les lesbiennes ou qui comptent des lesbiennes comme intervenantes sont plus susceptibles d'avoir adopté des moyens ou des mesures concrètes.

En outre, si l'on réagit habituellement lorsqu'il y a manifestation de préjugés homophobes, la manière usuelle est de faire valoir qu'il faut respecter le choix de chacune sans jugement aucun. Examinons en détails ces multiples éléments.

5.2 Approche générale face aux lesbiennes

5.2.1 Approche

La majorité des organismes, soit douze, affirment ne pas viser à rejoindre ou à servir spécifiquement les lesbiennes : c'est qu'on accueille toutes les femmes sans distinction sans les cibler selon des critères spécifiques.

Ceux qui soutiennent rejoindre spécifiquement les lesbiennes ne privilégient pour autant la distinction des femmes selon des critères identitaires. Un organisme précise ne pas favoriser la division des femmes afin qu'elles puissent prendre conscience de la nature commune de leur oppression.

Trois organismes, dont un ne ciblant pas lesbiennes, s'interrogent toutefois sur la pertinence ou l'adéquation de leur organisme pour les lesbiennes, dans la mesure où il rejoint surtout les femmes monoparentales ou isolées ou qu'il dessert les familles. Signalons qu'au fil des entrevues quelques autres organismes vont préciser que ce n'est que si un besoin s'exprime de la part de leurs membres qu'on pensera à implanter des activités ou services spécifiques pour, ou portant sur, les lesbiennes.

5.2.2 La place des lesbiennes et de leurs revendications dans les organismes

Les lesbiennes sont des femmes et dans ce sens elles partagent avec elles des intérêts et des préoccupations.

Pour cette raison, une majorité des organismes, soit 12 sur 17¹, sont d'avis qu'il est préférable, de façon générale, que les lesbiennes consultent ou fréquentent un organisme de femmes ou œuvrant plus particulièrement auprès des femmes plutôt qu'un organisme s'adressant spécifiquement aux lesbiennes. Pour appuyer cette position, on affirme ne pas favoriser la division des femmes, ou on met en en garde contre la ghettoïsation, ou encore on déclare que les lesbiennes ne veulent pas nécessairement toujours côtoyer d'autres.

Quelques-uns de ces organismes précisent toutefois qu'il est peut-être préférable que les lesbiennes consultent ou fréquentent un organisme pour lesbiennes (ou pour gais et lesbiennes) vu leur nombre restreint dans les organismes pour femmes : elles s'y sentiront moins isolées ou plus susceptibles de s'y sentir comprises ou d'être servies adéquatement puisque qu'ils sont plus aptes à détenir les outils leur permettant de mieux intervenir.

Une intervenante lesbienne déclare par ailleurs « commencer à être convaincue » que lorsque qu'il est question d'hébergement, il devrait y avoir des ressources séparées pour lesbiennes. Cinq organismes estiment pour leur part qu'il n'est pas préférable que les lesbiennes consultent un organisme intervenant auprès des femmes plutôt qu'un les desservant explicitement.

Elles expliquent cette position en indiquant que cela dépend des motifs de la consultation ou fréquentation, de l'ouverture de l'organisme lui-même et de l'individu qui consulte. Entre autres, si une lesbienne veut se retrouver entre lesbiennes, il vaut peut-être mieux consulter un organisme les ciblant spécifiquement croit-on.

Interrogés sur l'alliance la plus efficace pour l'avancement des droits des lesbiennes, un plus grand nombre d'organismes fait preuve d'ambivalence.

D'une part, seulement six expriment nettement l'avis qu'il faut favoriser une alliance avec les femmes hétérosexuelles. Ils appuient cette position en mettant en évidence le besoin et l'efficacité de la solidarité féminine.

Une intervenante lesbienne dira toutefois qu'« il n'est pas évident de demander » aux femmes hétérosexuelles d'appuyer la défense des droits des lesbiennes et d'y participer. Pour leur part, les organismes qui considèrent plus efficace de s'allier aux hommes gais précisent cependant que cela dépend de la cause à défendre ou de la stratégie adoptée, de l'individu, ou de l'organisme de femmes. Ils soulignent aussi que cette alliance peut être problématique dans la mesure où les hommes sont en majorité dans les groupes mixtes ayant comme conséquence que les besoins des lesbiennes prennent moins d'importance.

¹ Une erreur lors du déroulement d'une entrevue a fait en sorte que cette question, ainsi que la suivante (soit celle portant sur l'efficacité, lorsqu'il est question des droits des lesbiennes, des organismes de femmes versus ceux desservant explicitement les lesbiennes) n'a pas été posée à une intervenante.

5.3. Les moyens mis en œuvre pour déterminer les besoins des lesbiennes

5.3.1 Moyens mis en place par les organismes ou les regroupements

La majorité des organismes, soit onze, déclarent ne pas s'être penchés à l'interne de façon formelle sur la question des besoins et des préoccupations des lesbiennes.

Les conseils d'administration sont aussi peu nombreux à s'être penchés ou à avoir pris position sur une question touchant les lesbiennes, soit seulement 5 sur 18 organismes.

Les regroupements ou des tables de concertation réunissant les organismes de femmes sont toutefois dans plus susceptibles d'avoir entrepris une réflexion qui, de surcroît, a mené à des mesures concrètes.

Pour expliquer que l'organisme ne se soit pas penché formellement on affirme être « toujours à l'écoute aux besoins » ou on précise que l'organisme n'a jamais eu d'usagères lesbiennes tandis que deux organismes révèlent qu'on attend de voir les résultats d'une ressource de la localité qui s'adresse aux lesbiennes avant d'entreprendre une démarche ou une réflexion à ce sujet.

Deux autres organismes, comptant des intervenantes ou travailleuses lesbiennes, déclarent toutefois discuter régulièrement de la question des lesbiennes de façon informelle lors des réunions d'équipe.

À ce sujet d'ailleurs, quelques intervenantes font valoir au fil des entretiens que lorsqu'il n'y a pas une présence lesbienne parmi les travailleuses, la préoccupation ne se manifeste pas au quotidien : « on n'est pas aussi vigilante ».

Dans le cas des sept organismes s'étant penchés formellement, cette réflexion ne conduit pas nécessairement à une action ou des mesures concrètes toutefois puisque ce ne sont que deux qui en adoptent. Pour les autres, cela mène, pour reprendre les mots d'une intervenante, à « une plus grande préoccupation ».

Une intervenante révèle par ailleurs que cette réflexion n'étant pas prioritaire, aucune mesure concrète n'a été encore prise et l'on ne se penche sur la question des lesbiennes que de façon ponctuelle, c'est-à-dire lorsque l'on rencontre une usagère lesbienne

Bien qu'elle œuvre dans l'organisme depuis près de dix ans, et que des lesbiennes l'ont fréquenté durant toute cette période, elle avoue que « ... rien n'a changé » .

Deux organismes s'étant penchés formellement ont néanmoins pris des mesures concrètes. Ainsi, suite à la décision adoptée en assemblée générale de prioriser les femmes doublement discriminées, dont les lesbiennes, un organisme a élaboré un projet visant à mettre sur pied une ressource qui leur est destinée (en cours d'élaboration).

Il signale que la présence d'une stagiaire lesbienne a favorisé la mise en œuvre de cette priorité. Un autre organisme indique qu'un projet est prévu afin d'allouer un temps fixe pour la recherche systématique d'informations et d'outils permettant de mieux intervenir auprès des lesbiennes.

Il souligne également que l'on discute de façon ponctuelle des lesbiennes lorsque l'on rencontre une usagère lesbienne qui s'identifie comme telle. Cet organisme note toutefois que même s'il a déjà reçu une demande de mettre sur pied une ressource spécifique aux lesbiennes, il n'y a

Les conseils d'administration se sont également peu penchés sur les besoins des lesbiennes et peu ont pris position sur des questions les touchant, ce qui théoriquement offre une possibilité de faire avancer une réflexion.

En effet, outre le conseil d'administration ayant entériné la priorité des femmes doublement discriminées, seulement quatre autres ont été interpellés à cet égard. La *Marche* s'avère l'élément déclencheur pour tous les organismes, sauf un qui été aussi appelé à devenir membre d'un organisme de lesbiennes.

Cet événement collectif qu'est la *Marche* a aussi amené des regroupements ou table de concertation regroupant des organismes de femmes à prendre position sur une question touchant les lesbiennes. Six organismes en font mention, tandis que quelques intervenantes précisent ne pas être au courant, ne siégeant pas à ces instances, bien qu'elles croient que ce soit une possibilité. Ce n'est pas uniquement la *Marche* qui suscite une réflexion ou une prise de position au sein des regroupements toutefois.

En effet, neuf organismes, membres de *L'R des centres de femmes*¹, *Le Regroupement des Maisons d'hébergement*, ou l'organisme regroupant les *CALACS*, indiquent que ces derniers se sont donnés au fil des années des structures ou des mécanismes de réflexion et d'action. Deux organismes membres de *L'R* soulignent que ce dernier les relance d'ailleurs périodiquement sur la question des lesbiennes. Ce que les groupes membres de *L'R* font « n'est toutefois pas à leur satisfaction » précise une intervenante.

Enfin, trois organismes, dont deux comptent des lesbiennes comme intervenantes, rapportent faire partie de comités d'instances publiques ou parapubliques mis sur pied afin de réfléchir sur la question des lesbiennes ou des gais et lesbiennes. Ces organismes sont de ceux qui affirment s'être penchés formellement sur cette question à l'interne ou en discuter régulièrement de façon informelle dans les réunions d'équipe.

¹ *L'R des centres de femmes*, regroupement québécois de plus de quatre-vingt dix centres de femmes.

5.3.2 Faire connaître ces réflexions ou ces prises de position

Lorsque les organismes, les regroupements dont ils sont membres ainsi que les tables de concertation et les instances publiques ou parapubliques où les organismes siègent adoptent des bases d'unité, des prises de position politique ou mettent en place des mécanismes pour réfléchir ou agir en faveur des lesbiennes, l'information n'est pas nécessairement transmise aux usagères¹.

Cette information est certes transmise de façon plus régulière aux travailleuses. Certains organismes en discutant systématiquement lors des réunions d'équipe ; d'autres toutefois en discutent informellement, ou il revient à chaque intervenante de lire la documentation distribuée. C'est pour cette raison que les intervenantes ne sont pas nécessairement au courant des prises de position d'un regroupement, comme nous l'avons déjà noté.

¹ On prévoyait faire connaître plus en détails les revendications de la *Marche* aux usagères lors de son lancement officiel en mars 2000.

5.4.2 Inclure les perspectives et les réalités des lesbiennes

Lorsque l'on interroge les organismes sur les mesures qu'ils prennent pour intégrer les préoccupations ou les perspectives des lesbiennes dans leurs interventions, la majorité, soit treize organismes, indiquent qu'on ne le fait d'aucune façon.

Quelques-uns précisent que cette question ne se pose pas puisqu'il n'y a aucune participante lesbienne ou qu'on n'a pas animé d'atelier sur le sujet. Néanmoins, cinq organismes, dont trois comptent des intervenantes lesbiennes, affirment qu'on intègre ces préoccupations et ces perspectives en utilisant un langage inclusif.

En plus de cette pratique, un organisme comptant une intervenante lesbienne rapporte qu'on intègre de façon régulière et systématique des exemples mettant en scène des couples lesbiens dans les mises en situation lors des diverses interventions. L'utilisation du langage inclusif ne semble pas une chose acquise toutefois.

En effet, une intervenante précise que même si cette pratique avait été adoptée il y a quelques années, elle était tombée en désuétude au fil du temps par manque de vigilance. C'est l'arrivée d'une nouvelle intervenante lesbienne qui l'a réactivée.



Lorsque nous examinons les ressources documentaires pour et sur les lesbiennes, autant pour les travailleuses que pour les usagères, nous constatons que seulement cinq organismes, dont trois comptent des lesbiennes, font état de plus de deux ressources documentaires alors que 5 organismes n'en ont aucune.

Celles-ci ne sont pas nécessairement activement sollicitées par l'ensemble des organismes par ailleurs : on acquiert des ressources essentiellement lorsqu'on en reçoit ou qu'une usagère en apporte.

Parmi les ressources pour les usagères et intervenantes, les organismes répertorient divers dépliants

(*Bien vivre son orientation sexuelle* du Ministère de la Santé et des services sociaux étant le plus usuel);

l'annonce d'événements locaux, particulièrement dans la région de l'Outaouais;

des références de professionnel.le.s accueillantes envers les lesbiennes;

quelques livres, revues, articles ou revue de presse sur les lesbiennes; la documentation reçue pour la *Marche* et par le Réseau des lesbiennes du Québec et enfin

une revue féministe, *La Gazette des femmes*.

Un organisme indique également l'Internet comme une ressource que l'organisme offre, mais avoue ne pas connaître de sites spécifiques. Signalons par ailleurs qu'un organisme rapporte avoir laissé tomber, il y a quelques années, une revue lesbienne, soit *Gazelle*¹, parce qu'on l'estimait « dégradante » pour les femmes.

Quant aux ressources accessibles plus particulièrement aux intervenantes, cinq organismes indiquent de la documentation de leur regroupement, tel *L'R des centres de femmes* ou le réseau des *CALACS*. Un des organismes comptant une intervenante lesbienne a été l'initiateur de tels documents, ayant traduit vers le français il y a plusieurs années deux textes d'intervention.

C'est d'ailleurs le seul à avoir produit une ressource documentaire d'intervention sur ou pour les lesbiennes. Une intervenante lesbienne mentionne qu'elle a également réalisé un tel type de document dans le cadre d'un poste précédemment occupé à Ottawa.

¹ Mensuel gratuit pour lesbienne publié à Montréal qui cessa de publier il y a quelques années.

5. 5 Les moyens de conscientisation et de sensibilisation

5.5.1 Activités formelles

Outre ce que nous avons déjà exposé, les mesures prises pour se conscientiser ou se sensibiliser à la question des lesbiennes consistent, essentiellement, à offrir une formation aux travailleuses ou des café-rencontres pour toutes les usagères. Peu d'organismes toutefois usent de ces moyens, seulement sept en tout.

Ainsi, cinq organismes font valoir leur participation à une formation visant à démystifier la réalité des lesbiennes. Un d'entre eux s'en est prévalu il y a déjà quelques années tandis que quatre autres, dont trois comptant des lesbiennes comme intervenantes, ont participé à ce genre de formation plus récemment. Notons, en passant, qu'une intervenante considérant la possibilité pour son organisme de participer à une telle formation estime que celle-ci n'est peut-être pas nécessaire pour tous les membres de l'équipe, mais uniquement pour les intervenantes à proprement dit.

Les ateliers ou les café-rencontres visant à démystifier le lesbianisme constituent un deuxième genre d'activité qui permet de se conscientiser et de se sensibiliser¹.

Quatre organismes en font état. Ces ateliers ont lieu une fois l'an, voire une fois aux deux ans, mais ne remportent pas nécessairement beaucoup de succès dans la mesure où les usagères ne sont pas nombreuses à y participer. Un organisme rapporte qu'on a dû reporter le projet d'un tel atelier face au manque d'intérêt des usagères, puisque le choix des activités est, comme nous l'avons déjà noté, déterminé dans bien des cas par ces dernières.

D'autre part les organismes soulignent aussi la difficulté de recruter une animatrice lesbienne à l'intérieur de la localité qui s'identifie comme telle pour ces ateliers².

Qu'on ait offert ou non de tels ateliers toutefois, quelques intervenantes font valoir que les usagères vivent souvent une situation de crise ou une démarche personnelle qui rend difficile ou problématique la sensibilisation ou conscientisation à l'égard des lesbiennes et de l'homophobie.

¹ Nous avons vu plus haut qu'une intervenante les considère également comme une façon de rejoindre et de servir les lesbiennes.

² Notons qu'un organisme nous a demandé d'animer une telle activité.

5.5. 2 Faire face aux préjugés vis-à-vis des lesbiennes

Lorsqu'il est question de manifestations de préjugés à l'encontre des lesbiennes ou du lesbianisme, une majorité des intervenantes, soit treize sur vingt, représentant douze organismes, dit en avoir été témoins ou, dans un cas, en avoir été informée.

Par contre, une intervenante qui soutient n'en avoir jamais été témoin, affirme au fil de l'entrevue que discuter de questions touchant les lesbiennes s'avère problématique dans la mesure où « ça fait monter des colères »

Lorsque l'on fait état de préjugés, la presque totalité de ceux-ci prennent la forme de commentaires « plates » (pour reprendre l'expression des intervenantes) au sujet des lesbiennes (ou des gais) de la part des usagères.

Toutes diront qu'elles ne laissent pas passer ce type de commentaires sans intervenir. La réaction la plus usuelle consiste à dénoncer tout jugement en soulignant que l'on doit respecter le choix ou la réalité de chacune ou en faisant valoir qu'on n'a souvent pas les connaissances pour faire de tels jugements, qu'on ne doit pas généraliser ou enfin en comparant les relations lesbiennes aux relations hétérosexuelles.

Quelques intervenantes rajoutent qu'elles remettent aussi en cause ces préjugés en s'attachant à mettre à jour leurs fondements. Quelques-unes mettent aussi en évidence l'absurdité de l'idée selon laquelle les féministes ou les femmes en métier non-traditionnels, par exemple, seraient toutes des lesbiennes.

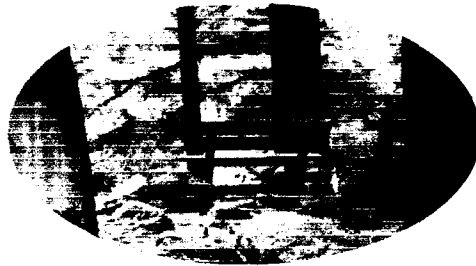
Dans certains cas, toutefois, on se tait. Une intervenante dira ne pas vouloir alimenter la conversation puisque les énormités qui sont dites ne visent qu'à choquer ou à susciter le débat. Une autre dira être « écoeurée » d'avoir à intervenir : les préjugés sont tellement nombreux et tenaces, qu'elle choisit de se taire, mais seulement s'il n'y a aucune lesbienne à part elle.

En raison du poste qu'elle occupe, toutefois, elle est peu appelée à travailler auprès des usagères de l'organisme : les intervenantes se doivent d'intervenir chaque fois, précise-t-elle. Paradoxalement, une autre intervenante dira choisir de se taire dans certains cas, lorsqu'il y a une ou des lesbiennes présentes, dans la mesure où cela pourrait mener, malgré elles, à leur identification vis-à-vis des autres participantes.

Si toutes ces manifestations de préjugés sont le fruit d'usagers, ou de stagiaires, une intervenante rapporte qu'une équipe de travail a demandé à un couple lesbien de cesser ses démonstrations affectives, jugées inappropriées dans le contexte de l'organisme qui dessert les femmes et leurs enfants.

Un exemple moins dramatique qui illustre cette perception péjorative de l'homosexualité ancrée dans les mœurs est l'utilisation par une intervenante de termes péjoratifs tels que « fif » ou « moumoune » pour désigner une personne manquant d'assurance ou d'affirmation.

L'intervenante lesbienne rapportant cet incident dit avoir dû expliquer longuement à l'intervenante en cause pourquoi ces termes n'étaient pas appropriés puisque à son avis ces mots n'étaient pas, ou plus du tout, reliés à l'homosexualité.



5.6 Conclusion/Questions

Nous constatons que l'approche des organismes tend à minimiser ou à évacuer les distinctions entre les femmes.

Pour cette raison, et de par leur mandat de rejoindre toutes les femmes, ils se considèrent accessibles aux lesbiennes, comme à toutes les autres femmes, bien que quelques-uns mettent en doute leur pertinence pour les lesbiennes dans la mesure où l'on estime que les femmes ciblées ou rejointes ne correspondent pas à leur profil.

Cette approche trouve-t-elle sa source dans leur conception qui assimile les lesbiennes à l'ensemble des femmes, c'est-à-dire que les lesbiennes sont vues d'abord et avant tout comme des femmes comme les autres ? Fort probablement.

D'autre part, si les organismes conçoivent que les femmes et les lesbiennes partagent des intérêts communs, et si en conséquence l'on favorise une alliance entre femmes, dans la mesure où l'on croit qu'il est préférable que les lesbiennes consultent un organisme de femmes plutôt qu'un organisme pour lesbiennes ou pour gais et lesbiennes, leur place dans les organismes desservant les femmes n'est pas pour autant une chose acquise.

En effet, cette position ne se traduit pas nécessairement par une conviction de la part des organismes de femmes que la cause des droits des lesbiennes y sera efficacement défendue. Est-ce là une contradiction dans l'approche qu'ont les organismes intervenant auprès des femmes ? Il semblerait que oui.

La grande majorité des organismes prennent peu de mesures concrètes pour tenter de rejoindre ou de servir les lesbiennes.

Ceci se manifeste aussi bien au niveau de la réflexion, pour mieux évaluer les besoins des lesbiennes, des mesures adoptées, des ressources mises à la disposition des intervenantes ou des usagères ou de la connaissance des ressources régionales pour les lesbiennes.

Est-ce, encore une fois, cette vision que les lesbiennes sont des femmes comme les autres qui y fait obstacle ? Ou est-ce plutôt une banalisation de la stigmatisation des lesbiennes, et ce en dépit du fait que les intervenantes interrogées reconnaissent, dans l'ensemble, cette stigmatisation, comme nous l'avons vu dans la partie précédente ? Est-ce dire par ailleurs qu'il faut être lesbienne pour s'en préoccuper ?

D'autre part, si les organismes possèdent et sollicitent peu de ressources documentaires sur ou pour les lesbiennes, et si celles qu'elles détiennent sont surtout de nature informative, est-ce parce qu'ils ne connaissent pas la production culturelle lesbienne, et la place qu'elle occupe et le rôle qu'elle joue dans la vie, individuelle et collective, des lesbiennes ?

Le jugement sévère à l'endroit d'une revue pour lesbiennes de la part d'un organisme laisse croire que oui tout en suggérant que les organismes ne sont peut-être pas à l'aise avec cette production.

Quelques organismes, nous l'avons vu, ont néanmoins pris certaines mesures, telles que l'adoption d'un langage inclusif, dont l'application n'est pas toujours systématique, la participation à une formation, la mise sur pied de café-rencontres, ou l'établissement de liens avec des organismes desservant les lesbiennes.

Les organismes qui comptent des intervenantes lesbiennes ou qui sont en contact avec des usagères lesbiennes sont plus susceptibles d'avoir entrepris de telles démarches.

Encore une fois, faut-il être lesbienne pour s'en préoccuper ?

D'ailleurs, nous remarquons qu'en l'absence d'intervenantes lesbiennes, la volonté d'agir à cet égard semble être principalement suscitée par les structures « d'en haut », c'est-à-dire les regroupements d'organismes de femmes, qui sont par ailleurs plus susceptibles d'avoir entrepris une réflexion qui, de surcroît, a mené à des mesures concrètes.

De plus, comme les propos d'une intervenante suggèrent, les organismes de femmes ne semblent pas être à la hauteur des attentes de ces structures quant à leurs principes d'accessibilité.

En outre, signalons que si les organismes prennent des initiatives ou les regroupements adoptent des positions favorables aux lesbiennes, l'on ne transmet pas cette information de façon systématique aux usagères, ni aux intervenantes (dans le cas des regroupements).

Or, il nous semble qu'une transmission systématique constituerait un pas vers une intégration des lesbiennes, dans la mesure où elle agirait comme un outil de conscientisation et de sensibilisation à l'égard des lesbiennes et de l'homophobie.

On peut par ailleurs s'interroger sur la façon qu'ont les organismes pour susciter l'intérêt des usagères à la question des lesbiennes. Dans ce sens, la formule des ateliers gagnerait peut-être à être revue, corrigée, voire abandonnée.

Enfin, notons que si les intervenantes réagissent aux préjugés homophobes, elles le font surtout en se basant sur l'argument du respect de la réalité de chacune, et non en remettant en cause la logique de ces préjugés.

Nous avons vu que l'anonymat des lesbiennes par ailleurs peut poser problème dans la mesure où il fait obstacle à la volonté d'intervenir lorsqu'il y a manifestation de commentaires homophobes.

Comment les organismes peuvent-ils surmonter ce problème ? Inclure de façon systématique les réalités et les perspectives des lesbiennes dans diverses situations ne peuvent, à nos yeux, que constituer une des façons de contrecarrer ce problème.

En effet cette intégration permettrait, entre autres, de normaliser les interventions face à des préjugés à l'endroit des lesbiennes.

En outre, les commentaires d'une intervenante, qui maintient qu'elle n'a jamais été témoin de propos homophobes malgré le fait qu'elle révèle que discuter de questions touchant les lesbiennes « fait monter des colères », font croire à une méconnaissance ou une banalisation de l'homophobie.

Est-ce un cas isolé, ou au contraire la pointe du proverbial iceberg ? Cette question gagnerait assurément à être approfondie.

6 - Les lesbiennes et l'implication de leur intégration dans ces organismes

**SI DES LESBIENNES FRÉQUENTENT
LES ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ AUX ENTREVUES
OU Y TRAVAILLENT,
ELLES Y SONT PEU VISIBLES.**

**LES INTERVENANTES INTERROGÉES JUGENT
PAR CONTRE QUE LA MAJORITÉ
DES USAGÈRES
NE RÉAGIRAIENT PAS NÉGATIVEMENT
À CETTE VISIBILITÉ,
OU À L'INTÉGRATION DES BESOINS
ET DES PRÉOCCUPATIONS
DES LESBIENNES.**

Il n'en va pas de même toutefois lorsqu'il s'agit pour les usagères de se pencher sur des questions touchant les lesbiennes dans la mesure où les usagères n'y montreraient aucun intérêt estiment les intervenantes.

Quant aux implications dans la communauté locale d'une visibilité lesbienne publique et d'une intégration de leurs besoins et préoccupations, les avis sont plus partagés, bien que l'on reconnaisse que cette visibilité et intégration ne sont pas sans conséquence.

6.2 Les usagères, bénévoles, intervenantes et gestionnaires

Plus de la moitié des organismes, soit dix, diront être fréquentés par des lesbiennes. La proportion de ces lesbiennes serait toutefois assez mince: « quelques-unes », « une ou deux », « deux à trois pour cent ».

Les organismes luttant contre les agressions sexuelles accueilleront un plus grand nombre de lesbiennes: soit une sur cinq approximativement.

Si peu de lesbiennes fréquentent la plupart de ces organismes, encore moins s'y identifient comme telles auprès des autres usagères.

En effet, la grande majorité ne se visibilisent qu'auprès d'une ou de quelques intervenantes.

Quelques-unes s'identifient à toutes, intervenantes et usagères, mais s'affichent rarement dès le début, mais plutôt au fil du temps.

Une intervenante précise que lorsqu'il y a seulement une usagère lesbienne, celle-ci est moins portée à s'identifier : Une autre note qu'à la demande des usagères lesbiennes, l'activité pour les lesbiennes a lieu en soirée après la fermeture de l'organisme, ce qui leur assure l'anonymat.

Des bénévoles lesbiennes sont aussi impliquées dans ces organismes, mais, à l'instar des autres usagères, elles sont aussi peu visibles.

Ainsi cinq organismes sur les treize qui ont des bénévoles affirment savoir que quelques-unes d'entre elles sont lesbiennes. Or, les bénévoles de seulement trois organismes s'identifient aux divers membres de l'équipe.

De plus, peu d'entre elles s'identifient comme telles aux usagères. Comme le rapporte une intervenante : « il fallait faire attention de ne pas s'échapper, car elles étaient ouvertes avec nous, mais pas avec les autres participantes » .

De surcroît, lorsque les bénévoles s'identifient aux usagères, elles le font uniquement dans des situations particulières, plus souvent qu'autrement dans le contexte d'un comité où les membres ont appris à se connaître au fil du temps.

Or, l'anonymat des lesbiennes pose problème à quelques organismes.

C'est une contrainte lorsqu'il s'agit de mettre en place des activités explicitement pour lesbiennes ou de transmettre de l'information sur des sujets touchant les lesbiennes, puisqu'on ne sait pas comment faire connaître cette information sans signifier aux autres qu'une usagère est lesbienne ou sans froisser celles qui ne veulent pas s'identifier.

Quant aux intervenantes lesbiennes, ce n'est qu'une minorité d'organismes, soit quatre, qui en comptent. De plus, si, celles-ci identifient à l'ensemble des membres de leur équipe de travail, ce n'est que dans deux organismes qu'elles le font auprès de toutes les usagères.

Lorsqu'il est question de la présence lesbienne au conseil d'administration, cinq organismes disent en compter alors que l'intervenante d'un autre dira en avoir eu vent, sans toutefois que ce soit officiel. Puisque ces lesbiennes n'ont pas, ou très peu, de contact avec les usagères, la question de leur identification auprès de ces dernières ne se pose pas vraiment précise-t-on.



6.3 - Les implications de la présence, de la visibilité et de l'intégration des lesbiennes

Une majorité d'organismes, soit dix, considère que l'identification d'une intervenante lesbienne auprès des usagères n'entraînerait pas de conséquences négatives pour ses interventions auprès de ces dernières.

De plus, pour les organismes qui jugent que cela pourrait jouer un rôle défavorable, la presque totalité soutiennent que cela ne jouerait que pour certaines usagères : essentiellement pour une minorité. Si ces implications sont négatives dans la mesure où les usagères seraient moins réceptives, une intervenante lesbienne soulève toutefois un autre type de conséquence.

Elle estime qu'il est possible que les usagères s'autocensurent, c'est-à-dire qu'elles taisent leurs préjugés à l'endroit des lesbiennes (puisqu'elles veulent généralement être appréciées ou « aimées » par l'intervenante).

Or, afin d'agir sur les préjugés, il faut les nommer, précise cette intervenante.

Près de la moitié pour leur part considèrent que l'identification publique d'une intervenante lesbienne, c'est-à-dire lors d'intervention en dehors de l'organisme, ne limiterait pas ses interventions : soit parce que l'organisme est déjà identifié comme étant une ressource ouverte à cet égard, soit que les intervenantes jugent que cette visibilité publique n'est pas un élément vraiment pris en considération.

Les organismes qui estiment que la visibilité d'une intervenante lesbienne pourrait avoir des conséquences négatives l'expliquent par le fait que « ce n'est jamais sans conséquence ». Plusieurs précisent toutefois que cela ne jouerait que pour une partie de la population, soit les personnes qui ont déjà des préjugés.

**D'autre part,
selon une majorité d'organismes,
soit 14 sur 18,
les usagères,
tout au moins une bonne partie d'entre elles,
n'ont pas vraiment d'intérêt
pour discuter de questions
touchant les lesbiennes.**

Leurs préjugés sont très ou trop ancrés croit-on.

Deux intervenantes diront d'ailleurs qu'il faut respecter les femmes hétérosexuelles dans leur niveau d'acceptation.

Une intervenante, provenant des quatre organismes qui jugent au contraire que les femmes rejointes sont « prêtes » à parler du lesbianisme, le justifie en affirmant qu'elles font probablement preuve de curiosité à ce sujet.

Deux des trois intervenantes des maisons d'hébergement pensent par ailleurs que les femmes faisant appel à leurs services le font souvent en dernier recours : pour cette raison, elles ne se préoccupent pas vraiment de la question des lesbiennes, en fait, elles s'en fichent. Ces intervenantes s'interrogent toutefois sur la réaction des résidentes hétérosexuelles face à une résidente lesbienne, particulièrement si elles étaient appelée à partager une chambre¹.

¹ C'est d'ailleurs pour cette raison que les lesbiennes ne font pas appel à ces ressources car elles savent très bien qu'elles seront confrontées à un mur de préjugés, estime une intervenante.

D'ailleurs, pour ce qui est de l'intégration des besoins et des préoccupations des lesbiennes, ce sont douze organismes qui estiment que cela éloignerait certaines femmes ou, tout au moins, que certaines réagiraient.

Quelques intervenantes signalent que déjà s'étiqueter féministe éloigne des femmes. Or, ce n'est pas uniquement une partie des usagères qui sont susceptibles de réagir de façon négative à cette intégration.

Cinq organismes estiment que cela pourrait créer des tensions ou conflits en son sein : soit au conseil d'administration, où certains des membres ou l'ensemble s'y opposeraient par conviction morale, soit de la part de certaines travailleuses qui font déjà preuve de préjugés ou d'incompréhension à l'égard des lesbiennes ou du lesbianisme.

Un de ces organismes déclare pourtant viser spécifiquement à rejoindre les lesbiennes.

Quant à savoir si cette intégration aurait des conséquences négatives sur la réputation des organismes dans la communauté locale, six organismes croient que oui.

La plupart entreprendraient quand même cette démarche affirme les intervenantes. Dans l'un de ces organismes cependant, il y a cinq ans, une activité lesbienne a été annulée suite à des appels menaçants de la part d'hommes de la localité.

La majorité des dix organismes qui considèrent qu'elle n'aurait probablement pas d'impact sont de cet avis parce qu'on estime être déjà perçu comme une « une place de lesbiennes » ou réputé comme féministe. Notons que deux organismes déclareront ne pas vraiment savoir si cette intégration aurait des implications négatives.

Une de ses intervenantes précise toutefois que si l'organisme le fait pour un groupe particulier, il faudra le faire pour tous les divers groupes sociaux.

6.4 Conclusion/Questions

Les lesbiennes sont présentes dans les organismes en tant qu'usagères, mais elles sont souvent invisibles ou peu visibles, en particulier après des autres usagères. Des intervenantes lesbiennes sont aussi présentes, mais elles ne s'identifient pas nécessairement comme telles auprès des usagères.

Cette invisibilité, une stratégie de défense qu'adoptent les lesbiennes face à l'homophobie, n'est pas sans conséquence :

entre autres, elle laisse croire que les lesbiennes n'existent pas.

Doit-on pour autant inciter les lesbiennes, usagères et intervenantes, à se visibiliser ?

Ne revient-il pas aux organismes de faire le premier pas ?

C'est-à-dire faire en sorte que les intervenantes aient le support nécessaire pour se rendre visible tout en étant assurées qu'elles pourront compter sur le soutien de l'ensemble des intervenantes ? N'est-il pas aussi prioritaire que les organismes travaillent à faire en sorte que ce mécanisme de défense n'ait plus sa raison d'être. Cette voie, il faut l'admettre, est de longue haleine : elle est toutefois au cœur de la problématique de l'intégration des lesbiennes dans les organismes intervenant auprès des femmes.

Par ailleurs, l'identification d'une intervenante en tant que lesbienne ne susciterait pas d'implications négatives pour ses interventions croit-on. Dans le cas contraire toutefois, cela ne jouerait que pour une minorité d'usagères.

L'intégration des besoins des lesbiennes serait par contre susceptible d'éloigner certaines femmes selon une majorité d'organismes, mais encore une fois on considère que ce n'est qu'une minorité.

Il n'en va pas de même toutefois lorsqu'il s'agit de se pencher sur des questions touchant les lesbiennes puisque les organismes considèrent que la majorité, ou une bonne partie, des usagères n'y ont aucun intérêt.

Quant aux implications d'une visibilité lesbienne sur l'efficacité des interventions en dehors de l'organisme, les organismes croient dans une moindre mesure que cela aurait un impact négatif. L'intégration des besoins des lesbiennes est aussi perçue comme pouvant entacher la réputation de l'organisme, quoique encore une fois, la majorité n'est pas de cet avis.

Que l'organisme soit déjà identifié comme « une place de lesbiennes », pour citer une intervenante, est un facteur important pour justifier l'évaluation que l'on fait de ces implications en dehors de l'organisme.

Il est difficile à dire en quoi ces évaluations reflètent la réalité. Néanmoins elles laissent croire que ce n'est pas nécessairement parce que les organismes considèrent la visibilité des intervenantes lesbiennes ou la question des besoins des lesbiennes comme susceptibles d'aliéner l'ensemble des usagères, la population locale, ou leurs partenaires, que peu de démarches sont entreprises à cet égard.

Or, afin d'identifier plus clairement les raisons spécifiques qui militent contre ces démarches, il mériterait qu'on s'attarde plus en détails sur cette question.

Pour mieux comprendre la problématique des lesbiennes dans les organismes pour femmes, posons finalement notre regard sur l'expérience des lesbiennes dans ces organisations telle qu'elle nous fut dévoilée lors des entrevues avec les lesbiennes.

7- Les lesbiennes dans les organismes

Dans ce chapitre donc, nous exposons l'expérience des lesbiennes ayant participé aux entrevues de groupe comme usagères ou bénévoles dans les organismes pour femmes.

Or, plus de la moitié d'entre elles fréquentent les organismes qui interviennent auprès des femmes : les lesbiennes y sont toutefois peu visibles et la question des lesbiennes y est peu abordée.

Néanmoins, satisfaites de leur fréquentation, certaines disent cependant se sentir isolées à cause du manque d'affinités avec les usagères hétérosexuelles, de la méconnaissance qu'ont ces dernières de la réalité lesbienne ainsi que leur regard péjoratif sur les lesbiennes.

Les lesbiennes qui ne fréquentent pas les organismes l'expliquent par ce manque d'affinités, mais également par ce qu'elles perçoivent comme étant l'inadéquation des ressources et l'absence de préoccupations à l'égard des lesbiennes ainsi que les préjugés à leur égard.

En outre si, dans l'ensemble, les lesbiennes interrogées considèrent que les organismes doivent rejoindre et servir les lesbiennes, elles ne s'entendent pas à savoir s'ils doivent les cibler spécifiquement ou publiquement. Voyons en détails ces divers éléments.



7.2.1 Participation des lesbiennes dans les organismes

Un peu plus de la moitié des lesbiennes consultées ont eu recours dans les deux dernières années¹ à un organisme qui intervient auprès des femmes : en tout 21 lesbiennes fréquentent ou ont fréquenté 12 organismes (soulignons que trois de ces organismes sont situés hors des régions spécifiques : deux à Ottawa et un à Sherbrooke).

Dans la majorité des cas, il s'agit d'un centre de femmes tandis que quelques-unes ont eu recours à un centre d'action et de lutte contre les agressions à caractère sexuelles (CALACS), à un organisme de soutien en employabilité ou de soutien pour mères.

Quelques-unes y font aussi du bénévolat. Ainsi certaines sont impliquées dans un groupe de réflexion afin de mettre sur pied une ressource lesbienne à l'intérieur d'un centre de femmes, d'autres se sont impliquées dans un organisme après avoir participé à une ou plusieurs de ses activités et enfin une siège à son conseil d'administration.²

¹ Une période de deux ans nous a paru comme adéquat afin d'exposer l'état de la question des lesbiennes tel qu'elle se déploie présentement dans les organismes.

² Notons que deux lesbiennes travaillent au sein d'un organisme intervenant auprès des femmes et une autre a eu recours à un organisme dans le cadre de son travail.



Les motifs pour lesquels les lesbiennes fréquentent un organisme sont divers : pour obtenir du soutien lors d'un moment difficile ou dans le quotidien ou lors d'une démarche particulière.

La fréquentation est aussi motivée par un désir de participer à des activités sociales ou récréatives; d'agir conjointement avec d'autres femmes sur des questions les touchant ou de participer à une activité collective, telle que le

8 MARS.

Pour ce qui est de celles participant à une activité lesbienne au sein d'un centre de femmes, elles désirent s'offrir un appui mutuel et réfléchir sur leur condition en tant que lesbiennes, ou, comme nous l'avons évoqué, mettre sur pied une ressource pour les lesbiennes de la localité.

Par ailleurs, la présence et la visibilité lesbienne incitent les lesbiennes à fréquenter un organisme, comme l'affirme cette répondante : « juste une maison de femmes, je n'y irais pas, mais le fait qu'il y ait des lesbiennes, c'est un plus ».

Une autre raconte qu'elle se rend dans un centre pour visiter une amie lesbienne y travaille tandis que deux lesbiennes affirment avoir chacune eu recours à un organisme en particulier parce qu'il n'en existe pas de comparable uniquement pour les lesbiennes

7.2.2 - La présence et la visibilité des lesbiennes dans les organismes

La présence et la visibilité des lesbiennes en tant qu'usagères dans ces douze organismes n'est pas très grande.

Ainsi, c'est l'existence d'un projet pour lesbiennes au sein d'un centre de femmes qui fait en sorte que des usagères lesbiennes visibles y soient présentes. Dans un autre centre, on souligne que la majorité des autres lesbiennes qui le fréquentent ne s'identifient pas comme telles, bien que certaines viennent se confier à celle qui s'identifie publiquement. Une lesbienne raconte pour sa part que ce n'est que suite à sa propre identification que deux autres usagères fréquentant l'organisme depuis un certain temps déjà ont fait de même.

D'autre part, si la plupart des lesbiennes interrogées s'identifient comme lesbiennes au sein de l'organisme qu'elles fréquentent, plusieurs ne se confient qu'à une ou des intervenantes. Or, elles ne s'identifient pas par mesure de protection : on ne veut pas être marginalisées ou ostracisées, ou on craint la possibilité des répercussions négatives sur son emploi. Pour certaines lesbiennes consultées d'ailleurs, l'identification publique n'est pas évidente : on est habituée en tant que lesbienne à ne pas s'identifier; c'est un mécanisme quotidien de survie, un réflexe.

La question n'est pas toujours simple pour les lesbiennes qui, dans ces organismes, s'identifient à toutes. Par exemple, une lesbienne raconte ne pas avoir eu l'intention de s'identifier comme telle, à cause de l'homophobie généralisée qui règne, « cela est sorti tout de suite » tandis qu'une autre, impliquée depuis plusieurs années dans diverses instances du mouvement des femmes, déclare : « ça faisait, là, pour moi, l'invisibilité ».

Le fait de ne pas être la seule lesbienne incite aussi à s'identifier.

**Par ailleurs, une lesbienne fait valoir que
même si elle s'est identifiée au tout début,
c'est graduellement qu'elle a posé des gestes plus explicites
l'identifiant comme lesbienne.**

**Elle soutient de plus que
l'identification est toujours à recommencer,
ce qui est lourd à porter.**

Les intervenantes lesbiennes pour leur part sont beaucoup moins présentes, ou moins visibles, dans les organismes. En fait, seulement un organisme fréquenté par les lesbiennes interrogées compte des intervenantes lesbiennes qui de surcroît, sont visibles.

Une des lesbiennes le fréquentant fait valoir que cette présence l'a rassurée et ce bien qu'elle-même ne se soit pas identifiée comme lesbienne aux autres usagères ou travailleuses (sauf l'intervenante consultée).

7.2.3 Rejoindre et servir les lesbiennes

Si les lesbiennes sont peu visibles, la question des lesbiennes est également peu abordée par les organismes et peu d'activités spécifiques pour les lesbiennes y ont lieu, outre les activités pour lesbiennes déjà notées.

Comme soutient une lesbienne interrogée impliquée bénévolement dans un organisme :

« avant que je m'identifie...tu n'en entendais jamais parler, le mot n'était même pas prononcé ».

Une autre déclare avoir entendu dans l'organisme qu'elle fréquente que « c'est dangereux d'afficher un atelier pour lesbiennes... la communauté dirait ... sont virées sur le 'top' ».

Néanmoins, les lesbiennes interrogées rapportent certaines activités ou pratiques qui soit s'adressent aux lesbiennes ou abordent cette question, soit ont comme objectif d'intégrer la réalité lesbienne : un atelier-causerie sur le lesbianisme et les lesbiennes dans deux centres de femmes; des films à thématique lesbienne lors des soirées cinéma dans un de ces centres; et enfin l'usage du langage inclusif, c'est-à-dire l'utilisation de termes qui ne tiennent pas pour acquis que toutes sont hétérosexuelles (par exemple ta ou ton partenaire).

Cette pratique toutefois n'est pas systématique. Une lesbienne interrogée, également intervenante dans un organisme, note qu'elle a réactivé cette pratique alors que deux autres rapportent avoir pris soin d'aviser l'animatrice d'un organisme avant l'activité afin de s'assurer qu'elle prenne en compte cette réalité dans ses interventions.

Une autre lesbienne qui s'identifie comme telle publiquement, raconte par ailleurs que cela a pris un certain temps avant que l'animatrice, qui la savait lesbienne, intègre, bien partiellement, cette pratique :

« Au début l'intervenante ... disait vos chums ... Je la regardais et je me disais : 'arrête de dire ça, j'en n'ai pas de chum' ... Maintenant, elle dit vos chums et ta blonde ».

Les intervenantes lesbiennes pour leur part sont beaucoup moins présentes, ou moins visibles, dans les organismes.

En fait, seulement un organisme fréquenté par les lesbiennes interrogées compte des intervenantes lesbiennes qui de surcroît, sont visibles. Une des lesbiennes le fréquentant fait valoir que cette présence l'a rassurée et ce bien qu'elle-même ne se soit pas identifiée comme lesbienne aux autres usagères ou travailleuses (sauf l'intervenante consultée).



7.2.4 L'expérience en tant que lesbienne dans les organismes

Dans l'ensemble, les lesbiennes se déclarent satisfaites de leur participation aux diverses activités : on est allé chercher ce dont on avait besoin.

Le soutien lors d'un moment difficile est particulièrement apprécié. Dans quelques instances d'ailleurs la fréquentation pour un soutien particulier est suivie d'une implication bénévole, ponctuelle ou régulière. De plus, quelques-unes se disent agréablement surprises par ces organismes, plus précisément les centres de femmes. En effet, avant leur implication, suscitée par la connaissance d'intervenantes lesbiennes présentes dans l'organisme, elles concevaient ces organismes comme des lieux de « madame » ou de « meméage », ou n'y connaissaient pas la diversité d'activité.

Or, si une présence lesbienne peut favoriser la participation des usagères lesbiennes, elle rassure aussi, comme l'indique cette lesbienne : « Je savais qu'il y avait un projet pour lesbiennes. C'est pour cela que je suis revenue.

Entendre les animatrices qui utilisaient un langage inclusif, wow ...je me suis dit que ce n'est pas la même maison que je connaissais». Si cette visibilité est appréciée et rassure, elle peut aussi être une source de malaise dans la mesure où une lesbienne s'y dit pas habituée.

Or, pour quelques lesbiennes, l'absence d'une présence ou d'une visibilité lesbiennes n'est pas problématique : l'important, est d'être bien accueillie ou que l'organisme réponde à un besoin, qui n'est pas nécessairement lié au fait que l'on soit lesbienne avancement-elles.

Pour plusieurs toutefois, cette absence est source d'un sentiment d'isolement. Ainsi, elles affirment se sentir isolées parce qu'elles considèrent ne pas vivre les mêmes réalités que les autres participantes hétérosexuelles, ne se sentent pas d'affinités avec ces dernières qui, de surcroît, n'ont aucune connaissance de la réalité lesbienne.

Par exemple, une lesbienne déclare :

*« Je me sentais isolée ...
Je me sens bien accueillie,
mais à quelque part,
je ne vis pas la même réalité ...
Il y a quelque chose qui ne passe pas ».*

Étant « **différente** » de par leur identité sexuelle, les lesbiennes soulignent qu'elles réfléchissent depuis plusieurs années déjà sur les enjeux politiques de la vie personnelle, ce qui souvent n'est pas le cas pour les autres usagères hétérosexuelles.

De plus leurs besoins ne sont pas les mêmes. En conséquence, les activités proposées, qui sont axées sur la remise en question ou l'estime de soi, ne suscitent pas d'intérêt chez les lesbiennes. D'autres déplorent aussi que les autres participantes n'aient d'autres sujets de conversation que leur relation hétérosexuelle.

Dans ce sens on souligne qu'il faut une force de caractère pour faire en sorte qu'on discute aussi, au sein des organismes, de questions qui ne soient non pas uniquement axées sur la vie hétérosexuelle, en particulier le couple hétérosexuel.

Dans ce même ordre d'idée, certaines témoignent de l'énergie à déployer dans un contexte où l'éducation sur la réalité lesbienne est continuellement à faire; « *C'en est étouffant* », déclare une lesbienne.

Le regard péjoratif des autres usagères ou des intervenantes suscite également un sentiment d'isolement. Certaines s'accommodent de ce regard péjoratif, en minimisant ses conséquences, alors que pour d'autres il est source de malaise.

Deux exemples d'accommodation nous est donné par des lesbiennes qui soutiennent ne pas se préoccuper des propos péjoratifs à l'égard de leur lesbianisme ou de leur mise à l'écart par des participantes qui n'acceptent pas leur lesbianisme. Ce sentiment d'indifférence justifie d'ailleurs aux yeux d'une d'entre elles le fait que l'animatrice n'a pas réagi face aux commentaires défavorables qu'on lui a fait¹.

En contrepartie, une lesbienne raconte que même si elle n'a pas accepté les reproches qu'un organisme lui a fait au sujet de ses gestes d'affection envers sa conjointe, ils ne l'ont néanmoins pas laissée indifférente : « ...On était mal à l'aise, pendant un certain temps, on a été mal à l'aise avec notre orientation. ». Une autre toutefois affirme qu'elle cessera de fréquenter un organisme à cause de ce regard péjoratif, et du malaise qu'il suscite chez elle.

Les propos d'une lesbienne nous laisse croire par ailleurs que si la perception des lesbiennes qu'ont certaines intervenantes n'est pas nécessairement péjorative,

il semble néanmoins qu'elles perçoivent la réalité lesbienne non seulement différente, mais comme étant aussi étrangère à la leur.

Ainsi, une lesbienne raconte qu'après s'être confiée à une intervenante à propos de ses difficultés amoureuses, elle s'est fait dire par cette dernière, qu'elle caractérisera d'ahurie, :

« Je me rends compte que les sentiments, c'est pareil chez vous puis chez nous ».

Elle rapporte également qu'une autre animatrice lui a déclaré : « Je te remercie de m'avoir fait réaliser que je pouvais travailler aussi avec des lesbiennes ».

¹ Ce serait une erreur de croire que le 'dévoilement' de son identité est toujours et nécessairement reçu nommément de façon négative. L'anecdote rapportée par une lesbienne nous donne d'ailleurs à voir que cette réception peut être positive : « On s'est présentées comme responsables d'un organisme de la communauté gaie pour femmes. Il n'y a pas eu de problème. On nous a même répondu : 'Ah oui ? j'en connais une, je vais lui dire que vous existez' »

7.4 La place des lesbiennes dans les organismes

**Un organisme de femmes
doit accueillir toutes les femmes,
lesbiennes ou non,
et répondre à leurs besoins particuliers,
selon presque toutes les lesbiennes consultées.**

En revanche, elles ne s'entendent pas à savoir si ces organismes doivent cibler ou non les lesbiennes et également les cibler publiquement, particulièrement parce que cela pourrait faire fuir les femmes hétérosexuelles.

Certaines sont toutefois catégoriques : il faut cibler les lesbiennes et les organismes doivent prendre les moyens nécessaires pour conscientiser les femmes hétérosexuelles. En outre, l'anonymat qu'offre un organisme pour femmes est un aspect important pour certaines :

**une activité pour lesbiennes en son sein
y est vue comme plus sécuritaire
parce que plus discret.**

La question des droits des lesbiennes, ou de la discrimination à leur égard, doit donc être une préoccupation des organismes œuvrant auprès des femmes, estiment les lesbiennes interviewées. Plusieurs soutiennent qu'il est d'ailleurs particulièrement approprié qu'ils se préoccupent de ces questions, dans la mesure où ce sont des lieux où les lesbiennes vivent de la discrimination.

Aussi, elles croient qu'il faut « déghettoïser » cette lutte afin qu'elle ne soit pas le seul apanage des lesbiennes (et des gais). En outre, si certaines estiment qu'il faut avoir vécu la marginalisation que vivent les lesbiennes pour la comprendre et ainsi répondre aux besoins des lesbiennes, d'autres croient au contraire que cela n'est pas nécessaire.

Les lesbiennes mettent aussi en doute la capacité des intervenantes à faire face aux préjugés envers les lesbiennes et le lesbianisme ainsi que leur degré de sensibilisation et de préoccupation à leur égard. À preuve, déclarent-elles, l'on doit toujours demander des services ou des ressources, l'offre n'étant jamais active.

Quelques-unes font également valoir que la gêne des femmes hétérosexuelles d'aborder le lesbianisme, en particulier la peur des intervenantes de commettre un faux-pas, nuit à la possibilité d'un réel échange. Certaines s'insurgent particulièrement à l'idée selon laquelle une formation sur l'homosexualité ou le lesbianisme est suffisant pour être sensibilisé à la réalité et aux besoins des lesbiennes.

L'absence de moyen mis en place pour communiquer aux lesbiennes que l'organisme est dorénavant « ouvert » et « sensibilisé » à leurs besoins, suite à une telle formation, est non seulement déplorable mais particulièrement significative de l'absence de sensibilisation réelle avancées.

En revanche, quelques-unes des lesbiennes fréquentant un organisme ou le fréquentant dans le cadre d'une activité pour lesbiennes estiment que les intervenantes ont les compétences pour répondre aux besoins des lesbiennes et pour faire face aux diverses manifestations d'homophobie. Tout au moins, elles croient qu'elles ont à leur disposition les outils leur permettant de développer ces compétences, tels que des formations. Une d'elles le justifie aussi par le lien qu'elle a établi avec les intervenantes dans l'organisme qu'elle fréquente : « Moi je les connais personnellement, elles feraient quelques choses [s'il y avait manifestation de préjugés], je suis certaine ... ». Elle ajoute, en référence à un incident où une usagère a manifesté son opprobre des lesbiennes : « si je n'avais pas aimé cela, je suis sûr qu'elle aurait fait quelque chose ». De plus, quelques-unes précisent que les lesbiennes y trouvent une acceptation qu'elles ne trouvent pas nécessairement ailleurs.

¹ On fait valoir que cette situation trouve écho dans la diversité d'organismes communautaires ou parapublics ou publics. Par exemple, une lesbienne rapporte que l'organisme pour lesbiennes dans lequel elle est impliquée est venu en aide à une lesbienne démunie qui ne se sentait pas qu'elle pouvait exposer son problème, suscité par sa rupture avec sa conjointe, à un organisme desservant la population générale.

Dans ce sens, disent-elles, ces organismes et leurs intervenantes sont de bonne foi à l'égard des lesbiennes. Cependant elles considèrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour que les organismes manifestent une préoccupation réellement quotidienne à l'endroit des lesbiennes et de l'homophobie.

7.5 Conclusion/Questions

À l'instar des entrevues avec les organismes, **les entrevues de groupe montrent que les lesbiennes fréquentent les organismes intervenant auprès des femmes, mais qu'elles y sont peu visibles**, en particulier auprès des autres usagères, et que de plus, la question des lesbiennes y est généralement peu abordée.

Elles révèlent aussi qu'une visibilité lesbienne incite, implicitement ou explicitement, à la participation, bien qu'elle puisse aussi causer un malaise; la question de l'anonymat des lesbiennes étant au cœur de ce malaise.

Elles nous donnent également à voir que les ressources ou les activités pour les lesbiennes, ainsi que l'inclusion de leurs perspectives dans les diverses interventions ou activités, sont souvent le résultat d'une initiative des lesbiennes.

Faut-il être lesbienne pour être préoccupée par les lesbiennes ?

**Qu'est-ce qui fait obstacle
pour que les femmes hétérosexuelles intègrent cette préoccupation?**

Est-ce parce qu'elles considèrent les lesbiennes des femmes comme les autres ?

**Est-ce aussi parce qu'elles conçoivent les problématiques qui touchent les lesbiennes comme
ne les touchant pas ?**

Par ailleurs, si, comme nous avons pu constater, les lesbiennes fréquentant les organismes de femmes vont chercher une réponse à leurs besoins (sociaux, socio-économiques ou de sociabilité), elles témoignent aussi d'un sentiment d'isolement du fait du manque d'affinité avec les usagères (ou intervenantes) hétérosexuelles. Les activités répondant aux besoins de ces dernières ne suscitent donc pas l'intérêt des lesbiennes.

De plus, la méconnaissance de la réalité lesbienne et le regard péjoratif sur les lesbiennes ou le lesbianisme, de la part des usagères ou des intervenantes, expliquent également ce sentiment d'isolement.

Pour leur part, le manque d'affinité, de même que leur perception de l'inadéquation des ressources et de l'absence de préoccupation des organismes et de leurs intervenantes, sont centraux aux arguments des lesbiennes qui ne fréquentent pas les organismes.

Or, comment peut-on faire le pont entre ces diverses réalités ?
Sommes-nous devant une impasse ?

N'y a-t-il pas lieu de mettre sur pied des ressources qui répondent aux besoins et aux intérêts des lesbiennes, qui ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux des femmes hétérosexuelles?

De plus, est-ce qu'une meilleure connaissance de la réalité des lesbiennes de la part des usagères hétérosexuelles permettrait une mise en commun des intérêts et besoins des unes et des autres, réduisant ainsi ce sentiment d'isolement et ce manque d'affinités ?

Ce sont des pistes qui gagneraient à être explorées.

Notons finalement que plusieurs des lesbiennes interrogées mettent en doute les compétences des organismes de femmes à l'endroit des lesbiennes, leurs préoccupations à cet égard ou leur volonté réelle de répondre aux besoins et préoccupations des lesbiennes (la question à savoir si une intervenante doit être lesbienne pour pouvoir adéquatement répondre aux besoins des lesbiennes est centrale à ce jugement). Les résultats de notre enquête nous donnent à croire que leurs appréhensions ne sont pas sans fondement.

8 Conclusion

Notre enquête visait à explorer les problèmes et les enjeux de l'intégration des lesbiennes par les organismes communautaires intervenant auprès des femmes. Pour ce faire, nous avons choisi d'identifier la pratique et la réflexion des organismes lorsqu'il est question des lesbiennes, la présence des lesbiennes ainsi que leur expérience à l'intérieur des organismes et les raisons qui les motivent à ne pas les fréquenter.

Une description de ces divers éléments, ainsi qu'un portrait partiel des besoins des lesbiennes, nous permettrait, nous estimions, d'avoir une meilleure compréhension de ces problèmes et ces enjeux. Bien entendu, notre approche exploratoire ne nous permettrait pas d'offrir une analyse définitive de cette question. Toutefois, elle nous offrirait des pistes de réflexion à cet égard, que ce soit au niveau d'aspects identifiés comme étant clairement problématiques ou de questions à explorer plus en profondeur. Or, outre ce que nous avons déjà exposé ou interrogé dans les parties précédentes, quelques éléments méritent d'être soulignés.

Ainsi, nous avons vu que les organismes reconnaissent l'ostracisme des lesbiennes. En revanche ils n'ont pas encore intégré cette reconnaissance dans leurs réflexions et, dans ce sens, dans l'élaboration de l'ensemble de leurs interventions ou de leurs activités.

Essentiellement, leur approche vise à servir les lesbiennes en tant que femmes et répondre de façon ponctuelle aux besoins des usagères lesbiennes, quoique quelques mesures spécifiques sont adoptées pour rejoindre ou servir les lesbiennes par certains organismes. Ceux qui comptent des lesbiennes comme intervenantes sont plus aptes d'en avoir adoptés de façon systématique ou régulière. Si cette approche ne vise pas à exclure les lesbiennes, elle y contribue sûrement dans la mesure où elle efface et nie la spécificité des lesbiennes.

Or, afin d'être efficaces et pertinents, les organismes se doivent de connaître et reconnaître les particularismes des lesbiennes, par exemple la dynamique du couple lesbien, brièvement évoquée dans ce rapport, ou les multiples implications de la contrainte à l'anonymat, et en tenir compte dans leurs interventions. Ils doivent donc non seulement se donner les moyens pour connaître ces spécificités, mais ils doivent également en prendre compte dans l'ensemble de leurs réflexions et leurs interventions, c'est-à-dire les intégrer pleinement, et non uniquement les considérer lorsqu'il est explicitement question des lesbiennes.

Par exemple, notre enquête a démontré que les lesbiennes, en tant qu'usagères ou intervenantes, sont présentes dans les organismes communautaires intervenant auprès des femmes mais qu'elles y sont peu visibles, en particulier auprès de l'ensemble des usagères.

Cette invisibilité est une conséquence de la stigmatisation des lesbiennes, en particulier de la contrainte à l'anonymat qui sous-tend cette stigmatisation.

Or, l'approche actuelle, selon laquelle les organismes attendent que les usagères lesbiennes soient présentes, s'identifient comme telles ou demandent des services ou des activités avant d'entreprendre des démarches, occulte cette contrainte.

En somme elle en fait fi. Les organismes doivent donc adopter une approche active, c'est-à-dire prendre l'initiative et aller au devant et non attendre que les usagères lesbiennes se manifestent ou demandent des services particuliers. Le projet de mettre sur pied une ressource pour lesbiennes en cours d'élaboration dans un centre de femmes est une initiative qui va dans ce sens.

Cela dit, si les lesbiennes sont présentes en tant qu'usagères dans les organismes, cette fréquentation ne brise pas nécessairement leur sentiment d'isolement en tant que lesbiennes.

Pour cela, il semble qu'elles doivent compter sur les groupes pour lesbiennes.

**Or, la question se pose à savoir
quel rôle les organismes doivent jouer
afin de répondre au besoin de rassemblement des lesbiennes,
et de façon plus large
dans la lutte contre l'homophobie et l'hétérosexisme ?**

En effet, si les lesbiennes sont des femmes et si les organismes desservant les femmes ont comme mandat de répondre aux besoins de la population féminine, ils ne peuvent négliger cette question.

9 - Bibliographie sélective

BERGERON, Audray, *Rapport de la démarche du Projet Arc-en-Ciel*, s/l, 1998, 15 p.

BONNEAU, Micheline, « L'affirmation lesbienne en milieu régional : Une visibilité problématique », *Des droits à reconnaître, Les lesbiennes face à la discrimination*, Irene Demczuk (dir.), Montréal, Éd. du Remue-Ménage, 1998, p. 167-192.

Collective Lesbienne de l'Ontario, *L'homophobie et l'hétérosexisme*, <http://francofemme.org/lesbiennes/HOMOPHOBIE.htm>, 24 mai 2000.

DEMCZUK, Irène, « Intervenir auprès des lesbiennes », *Des droits à reconnaître, Les lesbiennes face à la discrimination*, Irene Demczuk (dir.), Montréal, Éd. du Remue-Ménage, 1998, p. PAGE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Données sommaires, Statistiques sur la région administrative 17*, <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/regions/sommaire/doso3r17.htm>, 24 mai, 2000.

L'R DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC, *Un mal invisible, L'isolement social des femmes*, Montréal, Éd. du Remue-Ménage, 1993, 200 p.

NEUMAN, Lawrence W., « Research Using Qualitative Data », *Social Research Methods, Qualitative and Quantitative approaches*, 3ème éd., Needham Heights (Ma), Allyn & Bacon, 1997 (1991), p. 327-416.

POUSSART, Brigitte, et al., *Portrait socioéconomique des femmes de la Mauricie-Bois-Francs*, Québec, Conseil du Statut de la femme, 1995, 58 p.

_____, *Portrait socioéconomique des femmes de la Montérégie*, Québec, Conseil du Statut de la femme, 1995, 54

_____, *Portrait socioéconomique des femmes de l'Outaouais*, Québec, Conseil du Statut de la femme, 1995, 58 p.

SEARS, James, T. et Walter L. Williams (dirs.), *Overcoming Heterosexism and Homophobia : Strategies that Work*, New York, Columbia U. Press, 1997, 456 p.

TROTTIER, Sandra, et al., *Un témoignage collectif sur l'accessibilité aux lesbiennes des services et des activités offerts pas les centres de femmes*, Mémoire présenté à la Commission des droits de la personne du Québec aux Audiences publiques sur la discrimination et la violence à l'égard des lesbiennes et des gais, nov. 1993, 16 p.

TROTTIER, Sandra, 'Les lesbiennes semblables et différentes, *L'R des centres de femmes du Québec-Bulletin de liaison*, vo. 5, no. 6, juin 1992, p. 5-7.

VEILLEUX, Denise, *Vieillir en marge, Les réseaux informels et formels des lesbiennes âgées*, Thèse déposée à l'École des études supérieures et de la recherche en vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en sociologie et en études des femmes, Ottawa, Université d'Ottawa, 1998, 204 p.

VEILLEUX, Denise, « Stigmatisation, clandestinité et recherche lesbienne » , *Voix Féministes/Feminist Voices, La recherche sur les lesbiennes : Enjeux théoriques, méthodologiques et politiques*, no. 7, avril 1999, p. 41-74.